

LA SITUATION ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI
EN BASSE-NORMANDIE
AU 1^{ER} JANVIER 2014

RAPPORT

présenté au Conseil Economique, Social et Environnemental Régional

de Basse-Normandie

par Evelyne DUBOIS-DERRIEN

R E M E R C I E M E N T S

Le Rapporteur tient à remercier tous les acteurs contactés par le CESER pour leur contribution à l'élaboration de ce document.

Il remercie particulièrement François AUBRY, Chargé de Mission au CESER, pour toutes les recherches qu'il a effectuées, pour le travail d'information et d'analyse qu'il a su réaliser avec compétence, et ce avec la collaboration de Fabienne AIT-IDDER, Secrétaire du CESER.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
I. LA POPULATION BAS-NORMANDE AU 1^{ER} JANVIER 2013.....	3
II. LA SITUATION ECONOMIQUE PAR GRANDS SECTEURS	5
II.1. LES DONNEES GENERALES SUR LA SITUATION REGIONALE	5
II.1.1. L'évolution du Produit Intérieur Brut	5
II.1.2. L'évolution des salaires.....	7
II.1.3. Revenu fiscal et Revenu Disponible Brut (RDB) des Bas-Normands.....	7
II.2. L'EVOLUTION DES GRANDS SECTEURS ECONOMIQUES	9
II.2.1. L'agriculture	9
II.2.2. Pêche et conchyliculture	13
II.2.3. Les transports maritimes	14
II.2.4. Le trafic aéroportuaire bas-normand	18
II.2.5. L'évolution globale du secteur industriel.....	19
II.2.6. L'artisanat	20
II.2.7. Le bâtiment	20
II.2.8. Les travaux publics	23
II.2.9. L'activité commerciale	25
II.2.10. Le tourisme.....	25
II.3. LES GRANDS PARAMETRES D'APPRECIATION DE LA VITALITE ECONOMIQUE REGIONALE	27
II.3.1. La fréquentation de l'A88	27
II.3.2. Le commerce extérieur bas-normand	28
II.3.3. Le bilan d'activité de la Banque Publique d'Investissement (BPI)	29
II.3.4. Les dépôts de brevets	30
II.3.5. La création d'entreprises	31
II.3.6. Les défaillances d'entreprises	32
II.3.7. L'activité des juridictions prud'homales.....	34
II.3.8. La consommation d'énergie et la production d'énergies renouvelables en Basse-Normandie	34
II.3.9. Les retraités du régime général en Basse-Normandie	37
II.3.10. Evolution des encours bancaires en Basse-Normandie	38
II.3.11. La situation économique de l'aire urbaine caennaise	40
III. L'EMPLOI ET LE CHOMAGE EN BASSE-NORMANDIE	43
III.1. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIE	43
III.1.1. L'évolution de l'emploi salarié en 2013.....	43
III.1.2. L'emploi public en Basse-Normandie	44
III.1.3. l'emploi dans l'économie sociale et solidaire	44
III.2. LE TRAVAIL INTERIMAIRE.....	45
III.3. L'ACTIVITE PARTIELLE.....	46
III.4. LE CHOMAGE ET LA DEMANDE D'EMPLOI.....	47
III.4.1. La situation du chômage par zones d'emploi	50
III.4.2. Les évolutions de la demande d'emploi dans les régions françaises	51
III.4.3. L'analyse structurelle du chômage en Basse-Normandie	52
III.5. LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS EN 2013	55
III.6. L'OFFRE D'EMPLOIS	55
III.7. L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS CONTRE LE CHOMAGE.....	56
IV. PROBLEMATIQUES ET EVENEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA BASSE-NORMANDIE EN 2013	59
IV.1. CULTURE - SANTE - SPORT	59
IV.2. LES COMMUNICATIONS.....	59
IV.3. ECONOMIE	60
IV.4. INSTITUTIONNEL.....	61

V.	LES INTERVENTIONS DES POUVOIRS PUBLICS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL	63
V.1.	LES AIDES DU CONSEIL REGIONAL EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	63
V.2.	LES BUDGETS DE LA REGION ET DES DEPARTEMENTS	63

INTRODUCTION

Depuis 2007, un climat de crise prévaut. Il est particulièrement prégnant pour les économies européenne et française, l'Allemagne faisant figure à certains égards d'exception. En revanche, les économies des autres blocs, même si elles ont connu un léger fléchissement en 2013, affichent des taux de croissance notablement élevés et se situant entre 3 % (Etats-Unis) et 7,5 % (Chine). Ainsi, la zone Euro ne s'inscrit pas encore dans le contexte de reprise mondiale observable par ailleurs.

La situation de difficulté propre à la France est multifactorielle :

- une utilisation insuffisante des capacités industrielles de production ($\approx 80\%$) ;
- une consommation intérieure en très faible progression (+ 0,4 % en 2013 contre il est vrai - 0,4 % en 2012) ;
- un commerce extérieur lourdement déficitaire et donc facteur d'endettement supplémentaire ;
- une faiblesse de l'investissement, en particulier dans le domaine industriel ;
- un poids élevé de la dette publique qui ne diminue pas malgré des efforts incontestables de maîtrise des dépenses publiques ;
- un chômage demeurant à un haut niveau et donc coûteux pour la collectivité nationale.

Dans un tel contexte national, il n'est pas surprenant que l'économie bas-normande soit en souffrance : croissance du chômage, réduction des investissements, stagnation des exportations, secteur du bâtiment et des travaux publics confronté à de fortes baisses des plans de charge...

Les prévisions nationales en termes de taux de croissance sont certes favorables : + 0,9 % attendu en 2014 contre + 0,3 % en 2013 et 0 % en 2012. Mais la question est de savoir si l'économie bas-normande va tirer parti et s'inscrire dans ce regain.

L'exposition de ses principaux secteurs économiques (automobile, agro-alimentaire, métallurgie...) demeure considérable et la montée en puissance de secteurs porteurs d'innovation tarde à produire des effets d'entraînement.

Pour ces raisons, en 2014, tout autant qu'en 2013, la question de l'emploi apparaît tant économiquement que socialement primordiale.

I. LA POPULATION BAS-NORMANDE AU 1^{ER} JANVIER 2013

Exprimée en données provisoires, la population bas-normande s'élevait selon l'INSEE au 1^{er} janvier 2013 à 1 479 242 habitants en augmentation de 0,08 % par rapport à l'année précédente. Le tableau suivant propose une vision synthétique de la démographie régionale. Comme ces quelques données statistiques le montrent, l'augmentation de la population régionale marque le pas. Avec une croissance annuelle de 0,08 % comparée à celle de la France (+ 0,45 %), la Basse-Normandie subit les conséquences d'un vieillissement désormais patent et d'un solde migratoire négatif affectant les populations jeunes, autrement dit celles en âge d'influencer le solde naturel.

	Population totale	Evolution 2012/2013	- de 20 ans	De 20 à 59 ans	60 ans et +
Calvados	688 887	+ 0,21 %	24,6 %	50,4 %	25,0 %
Manche	500 980	+ 0,13 %	22,9 %	48,4 %	28,7 %
Orne	289 375	- 0,33 %	23,4 %	47,2 %	29,4 %
Basse-Normandie	1 479 242	+ 0,08 %	23,8 %	49,1 %	27,1 %

Tableau n° 1 : La démographie bas-normande au 1^{er} janvier 2013

Source : INSEE (données provisoires)

Avec un recul de 0,33 % par rapport à 2012, la population du département de l'Orne vient de passer sous la barre des 290 000 habitants. Ce département pourrait entamer là un processus sans doute durable de diminution de sa population.

En se plaçant sur un pas de temps plus étendu, en l'occurrence sur la période 2006-2013, le taux de variation annuel a été de + 0,2 % en Basse-Normandie contre + 0,5 % en France. Il faut souligner que la Basse-Normandie a entamé un lent déclin de sa démographie dès 1975. A cette date, son taux annuel moyen d'évolution de la population était de + 0,5 %, égal à celui observé en France. Si le taux français est demeuré globalement stable depuis cette date, il n'en a pas été de même pour la Basse-Normandie qui a vu le sien divisé par plus de 2.

Le taux de natalité s'établit à 11,1 ‰ en Basse-Normandie (en 2011) contre 12,6 ‰ en France. Concernant la mortalité, la Basse-Normandie affiche un taux légèrement supérieur à celui comptabilisé en France : 9,0 ‰ contre 8,7 ‰.

Le taux de fécondité régional (en 2011) est très légèrement inférieur à celui enregistré en France, soit 1,99 contre 2,01. Il faut souligner que ce taux est affecté de nettes différences au plan départemental : 1,94 pour le Calvados, 2,03 pour la Manche et 2,09 pour l'Orne.

Il est également intéressant de procéder à des comparaisons interrégionales, notamment avec les régions voisines de la Basse-Normandie. Le tableau ci-après rassemble des informations démographiques relatives au taux annuel moyen de croissance pour la période 2006-2011 et opère une distinction entre les évolutions dues au solde naturel et celles dues au solde migratoire. On y relève la vitalité démographique des Pays de la Loire et de la Bretagne avec des taux annuels de croissance pratiquement triples de celui enregistré en Basse-Normandie. Les données

relatives au solde migratoire, exprimant l'attractivité relative des régions, mettent en évidence l'importance des flux de population attirés par les régions précédemment citées.

2006-2011	Taux de variation annuel moyen (en %)		
	Total	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire
France de Province	+ 0,5	+ 0,3	+ 0,2
Bretagne	+ 0,8	+ 0,2	+ 0,6
Pays de la Loire	+ 0,9	+ 0,5	+ 0,4
Haute-Normandie	+ 0,3	+ 0,4	- 0,1
Basse-Normandie	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,1

Tableau n° 2 : Evolution de la population entre 2006 et 2011
exprimée en termes de taux de variation annuel moyen
Source : INSEE

L'ultime tableau de ce développement consacré à la démographie régionale a trait au taux d'activité de la population tel qu'observé en Basse-Normandie au 1^{er} janvier 2010. Les différences enregistrées par rapport à la France méritent d'être soulignées. Ainsi, par comparaison avec la France, le taux d'activité des hommes en Basse-Normandie est inférieur de 1,2 point et ce différentiel négatif tend par ailleurs à s'accroître. Il était en effet inférieur de 0,9 point en 2009. On observera également certains particularismes régionaux et notamment celui concernant les 15-24 ans avec un taux d'activité en Basse-Normandie dans cette catégorie d'âge significativement plus élevé qu'en France, en l'occurrence de 2,8 points. Le taux d'activité des femmes en Basse-Normandie est en croissance. Cependant, il n'atteint pas celui comptabilisé en France. L'écart tend même à s'accroître (+ 0,1 point par rapport à 2009).

	Basse-Normandie	France
Hommes	74,6 %	75,8 %
De 15 à 24 ans	49,9 %	47,1 %
De 25 à 54 ans	94,5 %	94,2 %
De 55 à 64 ans	40,4 %	45,6 %
Femmes	68,0 %	68,4 %
De 15 à 24 ans	41,2 %	40,0 %
De 25 à 54 ans	87,3 %	85,8 %
De 55 à 64 ans	37,0 %	40,6 %

Tableau n° 3 : Taux d'activité de la population bas-normande et de la France au 1^{er} janvier 2010
Source : INSEE

Par ailleurs, les taux d'activité des hommes et des femmes entre 55 et 64 ans sont inférieurs (surtout celui des hommes) à ceux enregistrés au plan national. Les raisons de cet état de fait sont au moins de deux ordres : arrivée en nombre de retraités, départs en retraite plus importants en raison d'une population active ayant commencé sa carrière professionnelle plus précocement.

II. LA SITUATION ECONOMIQUE PAR GRANDS SECTEURS

II.1. LES DONNEES GENERALES SUR LA SITUATION REGIONALE

Un certain nombre de paramètres généraux contribuent à mieux cerner les principales caractéristiques de la situation économique régionale. Il en va notamment du Produit Intérieur Brut (PIB), des salaires, des revenus fiscaux et du niveau de vie des Bas-Normands.

II.1.1. L'EVOLUTION DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

Les données disponibles à la date de rédaction de ce document, fournies par l'INSEE, ne concernent que l'année 2012 et ne sont que d'ordre provisoire. Le PIB de la Basse-Normandie¹ a ainsi été estimé à 36 370 millions d'euros, en augmentation par rapport à 2010 de 4,12 %². Il se situe à nouveau au niveau atteint en 2008 (36 343 millions d'euros).

PIB	2007	2008	2009	2010	2011 (p)
PIB total (en millions d'euros)	35 681	36 343	33 461	34 400	36 370
PIB par habitant (en euros)	24 142	24 536	22 729	23 309	24 597
PIB par emploi (en euros)	59 768	62 518	57 668	59 201	63 431

Tableau n° 4 : L'évolution du Produit Intérieur Brut en Basse-Normandie de 2007 à 2012

Source : INSEE - Comptes Régionaux - Données provisoires pour 2012

Régions	PIB total 2011 (en millions d'euros)	Variation 2007/2012	PIB par habitant (en euros)	PIB par emploi (en euros)
Basse-Normandie	36 370	+ 1,93 %	23 737	63 108
Bretagne	83 407	+ 1,77 %	25 666	64 220
Pays de la Loire	101 229	+ 7,50 %	27 775	67 398
Haute-Normandie	49 815	+0,91 %	26 984	70 501
France de province	1 383 464	+ 0,43 %	26 826	68 234

Tableau n° 5 : Le PIB des régions limitrophes de la Basse-Normandie et de la France de province en 2011 (données provisoires)

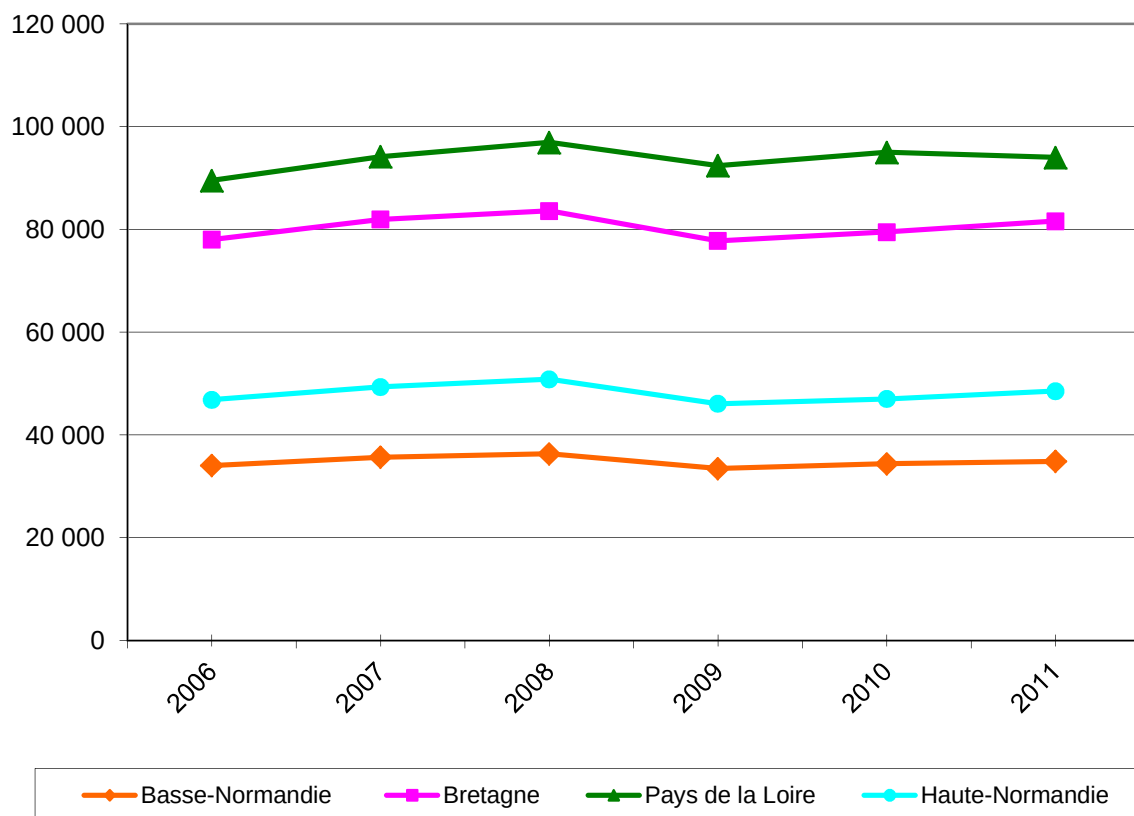
Source : INSEE

En termes de classement, la Basse-Normandie se situe pour le PIB total au 18^{ème} rang, pour le PIB par habitant au 18^{ème} rang également tandis que pour le PIB par emploi, la région occupe le 21^{ème} rang gagnant de la sorte une place (la dernière place étant occupée par le Limousin). Plus généralement, le tableau n° 5 montre que

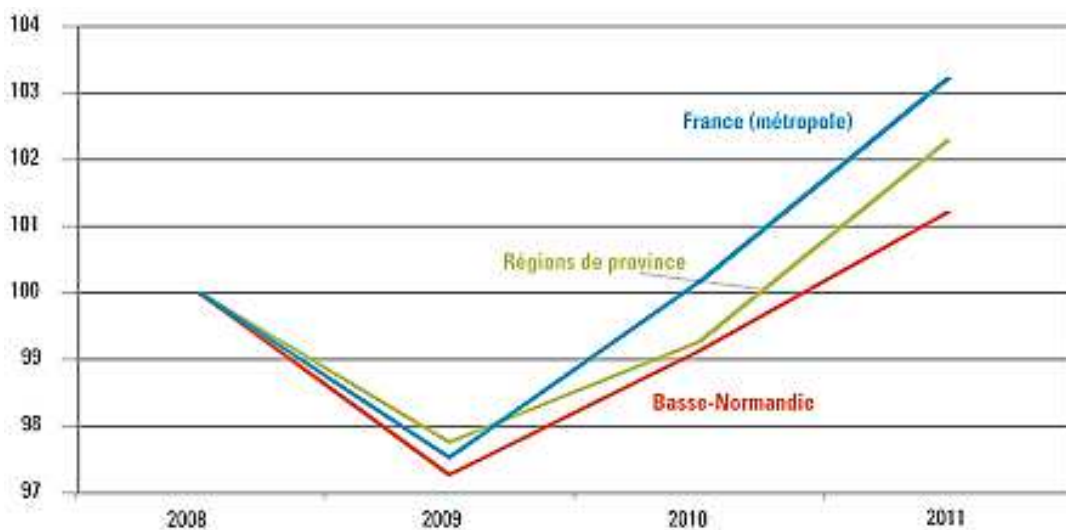
¹ Le Produit Intérieur Brut (PIB) constitue un agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes.

² La comparaison est effectuée sur une base biennale car les données communiquées l'an dernier, donc celle de 2011, étaient provisoires et n'ont pas encore été recalculées, ce du moins à la date de rédaction de ce document.

la Basse-Normandie présente sur 5 années un niveau de PIB en redressement, plus encore que la Bretagne mais nettement moins que la région des Pays de la Loire (+ 7,5 %). Inversement, la Haute-Normandie connaît un regain de son PIB sur cinq années deux fois moindre à celui observé en Basse-Normandie mais plus élevé qu'en moyenne des régions françaises de province.



Graphique n° 1 : Evolution du PIB des régions limitrophes de la Basse-Normandie de 2006 à 2011
Source : INSEE



Graphique n° 2 : Evolution du PIB (en valeur) entre 2008 et 2011 (base 100 en 2008)
Source : INSEE

II.1.2. L'EVOLUTION DES SALAIRES

Les dernières données disponibles en matière de salaires moyens concernent l'année 2010. Les données statistiques élaborées par l'INSEE suscitent plusieurs observations.

Tout d'abord, l'évolution des salaires nets annuels moyens a été globalement négative en Basse-Normandie entre 2009 et 2010 (- 1,1 %), ce qui n'a pas été le cas dans les régions limitrophes³ et en France métropolitaine (+ 2,0 %).

Toutefois, les évolutions ont été contrastées au sein des différentes catégories socioprofessionnelles. Ainsi, les salaires nets annuels moyens versés en Basse-Normandie ont diminué pour les cadres et les professions intermédiaires alors qu'ils ont légèrement augmenté pour les employés et les ouvriers. De la sorte, la moyenne des salaires nets annuels perçus par ces dernières catégories socioprofessionnelles en Basse-Normandie demeure supérieure à celle observée dans les régions limitrophes à l'exception de la Haute-Normandie.

Enfin, pour le secteur public, les salaires nets annuels moyens ont augmenté de 1,5 % et ils sont significativement supérieurs à ceux globalement versés dans le secteur privé. Cette augmentation, dans un contexte de gel du point d'indice (depuis 4 exercices), est notamment imputable au GVT (Glissement Vieillesse Technicité), à l'augmentation de la qualification des agents de la fonction publique, à des carrières plus longues⁴ et, accessoirement, au dispositif de Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA).

Régions	Secteurs privé et semi-public					Fonction publique
	Salaire net moyen annuel	Cadres	Prof. intermédiaires	Employés	Ouvriers	
Basse-Normandie	21 280	41 460	24 460	17 220	18 360	24 890
Bretagne	21 700	41 190	24 220	17 290	18 060	24 940
Pays de la Loire	21 940	41 710	24 200	17 400	18 210	24 990
Haute-Normandie	23 270	44 200	26 270	17 620	19 640	24 950
France métropolitaine	25 020	47 550	25 710	18 080	18 840	25 530

Tableau n° 6 : Salaires nets annuels moyens en 2010
(en équivalents temps plein et en euros courants)
Source : INSEE - DADS

II.1.3. REVENU FISCAL ET REVENU DISPONIBLE BRUT (RDB) DES BAS-NORMANDS

Grâce aux approches statistiques communiquées par l'INSEE et les services fiscaux, il est possible d'évaluer le revenu fiscal et le Revenu Disponible Brut (RDB) des Bas-Normands pour 2011 et d'opérer des comparaisons interrégionales.

³ Soit + 1,6 % en Bretagne et Pays de la Loire et + 1,8 % en Haute-Normandie.

⁴ Donnant lieu notamment à l'octroi de primes compensant la perte de pouvoir d'achat (la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat -GIPA-) pour les fonctionnaires ayant épuisé leurs droits à avancement depuis au moins cinq années.

En ce qui concerne les revenus fiscaux⁵, le revenu médian bas-normand par unité de consommation se situe au bas de l'échelle nationale et des régions composant le Nord-Ouest. Toutefois, la différence constatée entre le revenu médian des ménages bas-normands et des ménages de la France de province demeure assez tenue puisqu'elle est de 3,2 % pour l'année 2011 contre 3,6 % en 2010. De surcroît, il faut souligner que le revenu médian en Basse-Normandie a progressé de 2,9 % par rapport à 2010 (+ 2,6 % en France de province).

Le rapport inter-décile, qui exprime l'écart entre le décile constitué des niveaux de vie les plus bas et le décile correspondant aux niveaux de vie les plus élevés⁶, est plus étroit en Basse-Normandie qu'en France de province (4,5 contre 5,2). Il l'est également par comparaison avec la Haute-Normandie (5,0). En revanche, les régions de Bretagne et des Pays de la Loire présentent des rapports inter-décile étroits, soit de l'ordre de 4,0. Cette différence s'explique notamment par des revenus fiscaux du 1^{er} décile plus élevés qu'en moyenne bas-normande, autrement dit par des bas revenus un peu plus élevés.

2011	Médiane (*)	1 ^{er} décile	9 ^{ème} décile	Rapport inter-décile
Basse-Normandie	18 141	7 537	33 724	4,5
Bretagne	18 969	8 588	34 845	4,0
Pays de la Loire	18 751	8 501	34 176	4,0
Haute-Normandie	18 907	7 065	35 458	5,0
France de province	18 737	6 995	36 271	5,2

(*) La médiane établit le rapport entre les hauts revenus (9^{ème} décile) et les bas revenus (1^{er} décile).

Tableau n° 7 : Revenus fiscaux par Unité de Consommation dans le Nord-Ouest et en France de province en 2011

Source : INSEE

Inversement, la moyenne des revenus les plus élevés (9^{ème} décile) est significativement plus élevée dans les régions voisines de même qu'en France de province.

Au plan départemental, les contrastes au sein de la Basse-Normandie sont assez marqués. Si le Calvados et l'Orne présentent des rapports inter-décile identiques quoiqu'avec des bases significativement différentes, la Manche se distingue par un plus fort écrasement du rapport inter-décile, surtout en raison d'un 1^{er} décile dans l'absolu élevé.

⁵ Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus. Il repose sur les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum retraite), les pensions alimentaires reçues, certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RMI).

⁶ Par convention, le 1^{er} décile correspond aux revenus des plus pauvres et le 9^{ème} à celui des plus riches.

2011	Calvados	Manche	Orne
1 ^{er} décile	7 661	7 788	6 885
9 ^{ème} décile	35 460	32 632	31 337
Médiane	18 829	17 773	17 300
Rapport inter-décile	4,4	4,3	4,6

Tableau n° 8 : Revenus fiscaux par unité de consommation
dans les départements bas-normands en 2011

Source : INSEE

Le troisième tableau est relatif au Revenu Disponible Brut (RDB) en euros par habitant. Il positionne différemment la Basse-Normandie au sein des régions du Nord-Ouest et démontre un resserrement manifeste des classements. Pour mémoire, cette analyse sur le RDB repose sur le revenu primaire augmenté des transferts (prestations sociales) et diminué des impôts et des cotisations sociales versées. Ceci signifie que les prestations sociales d'une part, et l'impôt (sur le revenu, la taxe d'habitation, la CSG et la CRDS) d'autre part, corrigent en partie les inégalités. A cet égard, on remarquera que si le RDB est aussi élevé sinon plus en Basse-Normandie que dans les autres régions du Grand Ouest, c'est par le truchement des prestations en espèces, c'est-à-dire grâce notamment aux revenus de substitution que sont notamment les prestations sociales. Cet apport, s'il est louable au plan de la solidarité, montre bien que la Basse-Normandie est une région dont une partie des habitants dispose de revenus modestes voire très modestes.

	2008 (en euros)	2010 (en euros)	Rang en 2010 sur 22 régions
Basse-Normandie	18 779	19 420	8
Bretagne	18 557	19 327	12
Pays de la Loire	18 797	19 212	15
Haute-Normandie	18 826	19 149	13
France de province	18 894	19 171	-

Tableau n° 9 : Revenu Disponible Brut (RDB) des habitants par région en 2008 et en 2010

Source : INSEE

II.2. L'EVOLUTION DES GRANDS SECTEURS ECONOMIQUES

Cette sous-partie du rapport sur la situation économique et de l'emploi en Basse-Normandie est consacrée à l'évocation des principaux secteurs (l'agriculture, la pêche, l'industrie, le bâtiment, le tourisme ...) qui structurent l'économie régionale.

II.2.1. L'AGRICULTURE

En termes de valeur globale des productions, l'année 2013 a été pour l'agriculture bas-normande placée sous le signe d'évolutions divergentes entre les productions animales et végétales, ces dernières subissant l'impact d'une production en repli et surtout de prix globalement orientés à la baisse.

Les produits végétaux ont ainsi été affectés d'une baisse significative de leur valeur amplifiée par une légère baisse des volumes produits. Seules échappent à ce constat les productions maraîchères et de fruits (pommes). Plus particulièrement, les céréales ont vu leur prix décroître d'environ 20 %, ce qui pèse sur l'ensemble des résultats propres aux produits végétaux.

En revanche, les produits animaux ont bénéficié d'une augmentation quasi-généralisée des prix dans un contexte de volumes quasi-inchangés. Toutefois, en raison de l'augmentation significative (en moyenne 5 %) des dépenses consacrées à l'alimentation animale, ce secteur a vu ses marges se réduire.

A ce propos, les consommations intermédiaires s'inscrivent dans une tendance durable de hausse des prix qui se conjugue pour certains produits avec un volume d'usage en croissance. Par exemple, les semences et plants ont connu une hausse de 12 % (conséquence d'une climatologie défavorable) et l'alimentation animale de 7 % (conséquence des prix 2012 plus élevés des céréales). Globalement, les consommations intermédiaires ont augmenté de 54 millions d'euros, soit de 3,6 %.

Nature des productions	Valeur 2012	Indice volume	Indice prix	Valeur 2013	Indice valeur
Céréales	344,8 M€	98	79	267,1 M€	77
Oléagineux	87,1 M€	94	78	64,5 M€	74
Protéagineux	13,7 M€	91	76	9,4 M€	69
Plantes industrielles (betteraves, lin...)	41,9 M€	93	92	35,6 M€	85
Produits maraîchers et horticoles	104,0 M€	96	113	113,6 M€	109
Pommes de terre	11,6 M€	86	96	9,8 M€	85
Fruits	12,4 M€	145	100	18,0 M€	145
Autres produits végétaux	3,0 M€	-	-	3,9 M€	130
Total produits végétaux (hors aides)	618,6 M€	97,9	86,1	521,9 M€	84,4
Lait	945,8 M€	101	107	1 023,4 M€	108
Gros bovins	502,1 M€	97	106	515,6 M€	103
Veaux de boucherie	66,9 M€	94	101	63,7 M€	95
Porcins	149,7 M€	99	101	148,4 M€	99
Ovins	12,1 M€	98	102	12,1 M€	100
Volailles	68,7 M€	100	105	72,1 M€	105
Equins	75,9 M€	99	105	78,7 M€	104
Œufs	37,4 M€	97	69	25,1 M€	67
Autres produits animaux (y.c. animaux d'élevage)	- 20,6 M€	-	-	- 17,9 M€	87
Total produits animaux (hors aides)	1 837,9 M€	99,5	105,0	1 921,3 M€	104,5
Produits agricoles (hors aides)	2 456,6 M€	99,1	100,3	2 443,3 M€	99,5
Aides végétales couplées	1,7 M€			1,9 M€	109
Aides animales couplées	21,7 M€			21,5 M€	99
Activités de services	7,5 M€	98,8	101,9	7,5 M€	100,6
Total produits agricoles HTVA	2 487,5 M€			2 474,2 M€	99,5

Tableau n° 10 : Les productions agricoles en Basse-Normandie en 2013 exprimées en valeur et en indices de volume, prix et valeur

Source : Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

Nature des consommations intermédiaires	Valeur 2012	Indice volume	Indice prix	Valeur 2013	Indice valeur
Semences et plants	82,4 M€	107	104	92,0 M€	112
Energie et lubrifiants	160,2 M€	105	98	165,3 M€	103
Amendements	162,9 M€	100	100	163,5 M€	100
Produits de protection des cultures	81,2 M€	98	101	79,8 M€	98
Dépenses vétérinaires	69,4 M€	98	103	70,1 M€	101
Aliments (achetés) pour animaux	454,5 M€	101	105	485,7 M€	107
Entretien du matériel	108,9 M€	101	103	112,5 M€	103
Entretien des bâtiments	28,4 M€	99	101	28,5 M€	100
Services de la branche agricole	183,7 M€	100	101	185,4 M€	101
Autres biens et services	172,9 M€	-	-	176,0 M€	102
Consommations intermédiaires HTVA	1 504,5 M€	101,2	102,4	1 558,7 M€	103,6

Tableau n° 11 : Les consommations intermédiaires en 2013 exprimées en valeur et en indices de volume, prix et valeur

Source : Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

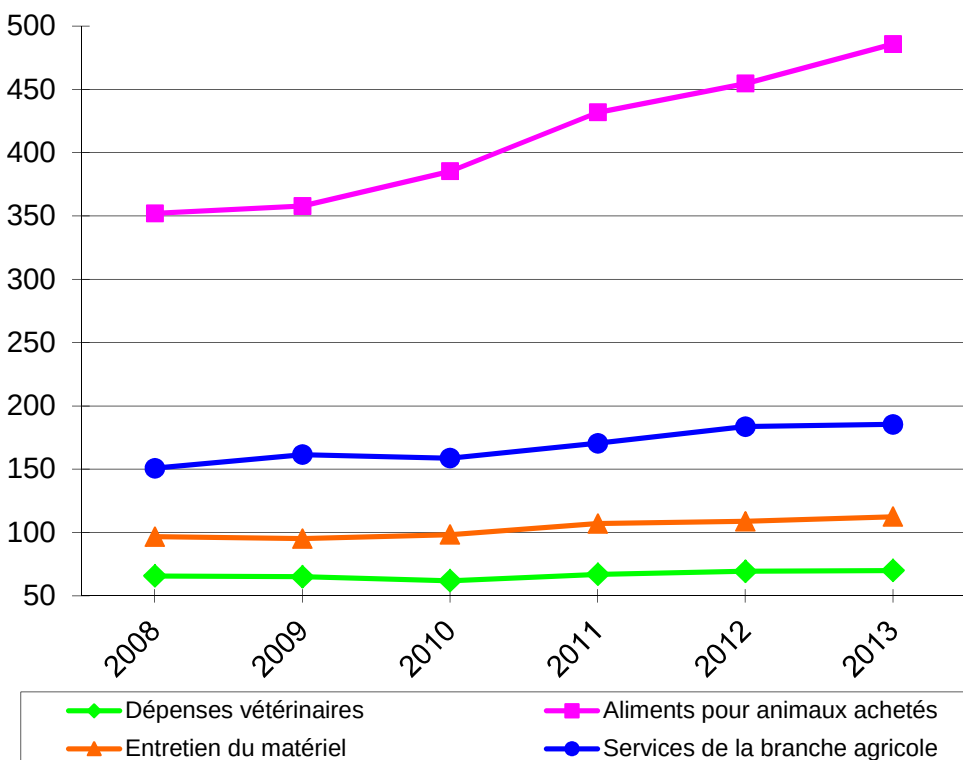
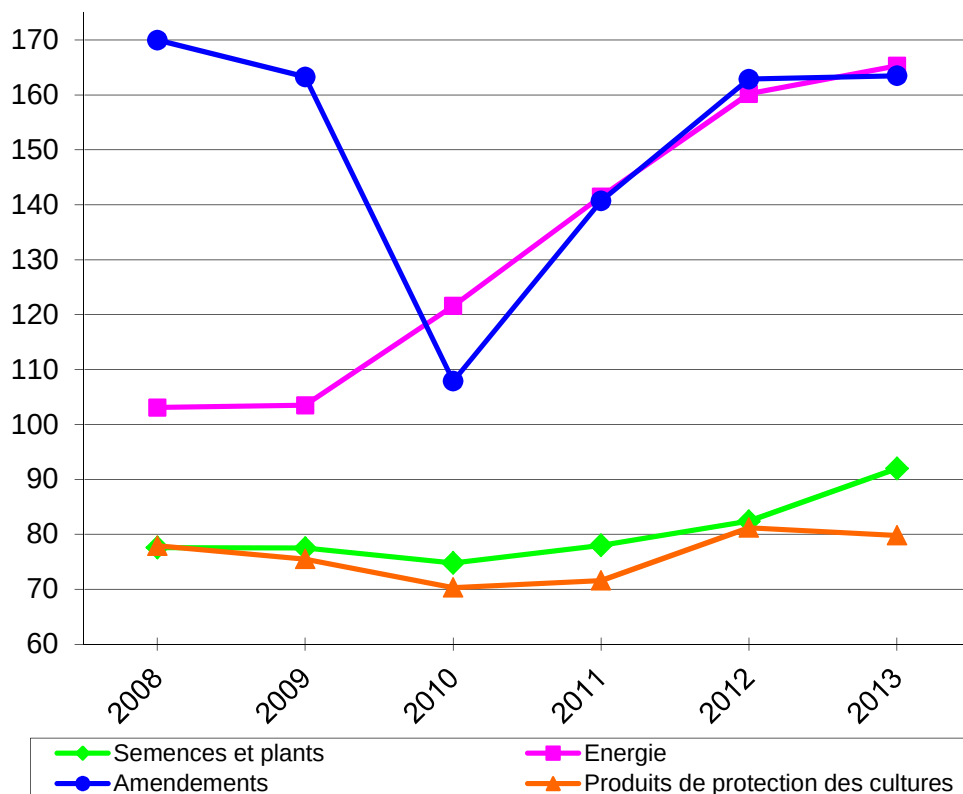
Indicateurs de revenus	Valeur 2012	Indice valeur	Valeur 2013
+ Production (hors TVA)	2 487,5 M€	99	2 474,2 M€
- Consommations intermédiaires (hors TVA)	1 504,5 M€	104	1 558,7 M€
Valeur ajoutée brute	983,0 M€	93	915,4 M€
- CCF	356,4 M€	101	361,0 M€
Valeur ajoutée nette	626,6 M€	88	554,5 M€
+ Subventions d'exploitation	367,3 M€	98	358,3 M€
<i>Dont aides découplées</i>	<i>342,3 M€</i>	<i>98</i>	<i>334,1 M€</i>
- Charges salariales	180,3 M€	101	181,6 M€
- Autres impôts	56,0 M€	101	56,4 M€
- Intérêts	79,5 M€	100	79,2 M€
- Charges locatives nettes	138,1 M€	102	140,7 M€
Revenu Net d'Entreprise (RNE) valeur courante	540,0 M€	84,2	454,8 M€
RNE des exploitations professionnelles (valeur courante)	519,0 M€	84,2	437,2 M€
RNE des exploitations professionnelles (valeur constante)	519,0 M€	83,3	432,5 M€
UTA familiales des exploitations professionnelles	18 481 €	97,9	18 095 €
RNE par UTAF pro valeur constante	28 082 €	85,1	23 899 €

Tableau n° 12 : Indicateurs de revenus de l'agriculture bas-normande en 2013

Source : Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

Selon l'Observatoire normand de l'agriculture biologique (édition 2013), 3,8 % de la surface agricole utile étaient en 2013 classés en bio ou en cours de conversion, soit 47 326 hectares. En termes de valeur ajoutée nette, les résultats cumulés des exploitations agricoles bas-normandes se sont élevés à 554,5 millions d'euros, en baisse de 12 % par rapport à l'année précédente, du fait notamment comme déjà indiqué de la hausse importante des consommations intermédiaires. Les charges diverses, qu'elles soient salariales (181,6 millions d'euros), fiscales (56,4 millions d'euros), dues aux intérêts (79,2 millions d'euros) ou aux charges locatives nettes

(140,7 millions d'euros), se sont élevées globalement à 457,9 millions d'euros en augmentation de 1 % par rapport à 2012.



Graphiques n° 3 : Evolution des consommations intermédiaires de 2008 à 2013 exprimées en valeur
Source : Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

Il faut également signaler que les aides découplées d'un montant de 334,1 millions d'euros ont diminué de 2,4 % (soit 8,4 millions d'euros) par rapport à 2012.

Le Revenu Net d'Entreprise (RNE) a également diminué passant de 540 millions d'euros en 2012 à 454,8 millions d'euros en 2013. En valeur courante, le revenu net par Unité de Travailleur Agricole (UTA) s'est chiffré en 2013 à 23 899 euros en diminution de 14,9 %.

II.2.2. PECHE ET CONCHYLICULTURE

Les principaux ports de pêche bas-normands, du moins ceux dotés de halles à marée, ont affiché en 2013 des résultats différenciés dans un contexte de prix contraints par une demande intérieure et extérieure (marchés espagnols et italiens en particulier) influencée par la crise économique. De surcroît, les impératifs et les réglementations relatives à la préservation et à la gestion des ressources halieutiques ne sont sans retentir sur l'activité des ports de pêche.

Le port de Cherbourg a vu ses débarques atteindre 5 700 tonnes en 2013, en baisse de 4,7 %, par rapport à 2012 (5 975 tonnes) pour un chiffre d'affaires de 14,4 millions d'euros lui-même en baisse de 2,3 %. De façon détaillée, le port de Cherbourg représente l'essentiel de la débarque (4 489 tonnes) ; les points de débarque annexes, au nombre de 4, ont produit les tonnages suivants : Saint-Vaast-la-Hougue, 267 tonnes ; Barfleur, 626 tonnes ; Diélette, 54 tonnes ; Barneville, 258 tonnes, ce dernier ayant été ouvert en avril 2013.

Le port de Granville, avec un tonnage en 2013 de 10 958 tonnes (+ 9 %), reste le premier port de pêche coquillier de France avec un chiffre d'affaires de 18,4 millions d'euros (- 2 %). Ce port dispose d'un point de débarque annexe à Pirou (629 tonnes). Le tonnage débarqué en 2013, à la hausse, est à comparer aux 12 409 tonnes enregistrées en 2009 et aux 9 324 tonnes observées en 2010. En termes de chiffre d'affaires, deux espèces sont primordiales pour le port de Granville, en l'occurrence le bulot pour 5,2 millions d'euros et la coquille Saint-Jacques pour 2,9 millions d'euros en 2013. Il est à noter à ce propos que les actions d'ensemencement en juvéniles de coquilles Saint-Jacques, opérées dès 2009, semblent avoir porté leurs fruits, les résultats de pêche dans les secteurs en cause ayant été favorables.

Il convient de signaler que ce port a mis en place une marque commerciale (« Baie de Granville ») qui concerne les espèces suivantes : bulot, bar, lieu jaune, Saint-Pierre, sole, dorade et turbot.

Les tonnages débarqués à Port en Bessin ont été affectés en 2013 d'une baisse significative. Ils sont ainsi passés de 8 325 tonnes à 7 620 tonnes (- 8,5 %), en raison notamment d'une baisse des apports de coquilles Saint-Jacques.

Le port de Grandcamp, spécialisé dans la coquille Saint-Jacques, a connu une année 2013 satisfaisante avec une hausse du tonnage débarqué, soit 2 520 tonnes en comparaison des 1 842 tonnes enregistrées en 2012.

Plus généralement, les tonnages débarqués en Basse-Normandie sont à la baisse à la fois en volume (- 620 tonnes) et en valeur (- 2,65 %). Cette évolution négative est en partie imputable à une diminution des apports de coquilles Saint-Jacques. Cette

tendance baissière est partout observée en France. De Dunkerque à Fécamp, elle est estimée à 2 600 tonnes et à - 10 %. De Saint-Malo à Brest, les apports ont chuté de 1 500 tonnes et de presque 2 % en valeur tandis que de Douarnenez à Quiberon, 2 000 tonnes en moins ont été débarquées se traduisant par une baisse en valeur de plus de 2 %.

En ce qui concerne les activités conchyliques, les volumes commercialisés en 2013 semblent se maintenir pour les huîtres (environ 19 000 tonnes) et seraient probablement en légère progression pour les moules (environ 17 000 tonnes). Pour le premier secteur nommé, les problèmes de mortalité perdurent tandis que les activités mytilicoles connaissent également des problèmes (sargasses, prédation par les crépidules et autres goélands).

Il semble que les entreprises de ces secteurs aient stabilisé leurs effectifs et entament une reprise des investissements

II.2.3. LES TRANSPORTS MARITIMES

Avec un résultat pour 2013 de 3 231 985 tonnes, en hausse de 1,5 %, le port de Caen affiche une consolidation de son trafic et rompt avec trois années successives (de 2010 à 2012) de baisse d'activité. Ce résultat maintient Caen au 10^{ème} rang des ports français. Pour mémoire, en 2009, le trafic s'était élevé à presque 4,1 millions de tonnes.

Le bilan 2013 est contrasté. L'activité du port amont (marchandises) a significativement crû, s'établissant à 748 762 tonnes (+ 39,7 %). Pour l'essentiel, cet excellent résultat est imputable aux trafics de céréales (457 519 tonnes, meilleur résultat observé depuis 2000- soit + 79,7 % par rapport à 2012). Il faut également citer parmi les hausses de trafics le sel (x 2,9) et les engrais (94 506 tonnes, + 13,5 %). En revanche, l'activité bois est en déclin (- 52,1 % pour les bois exotiques à 10 070 tonnes), de même que le trafic de ferrailles (34 762 tonnes, - 55,6 %).

Le port aval ou transmanche a plutôt bien résisté malgré une conjoncture morose. Pratiquement toutes les catégories de ce trafic ont été orientées à la baisse. Il en va ainsi du fret avec 2 483 223 tonnes en diminution de 6,2 %, des passagers en baisse de 1,5 % avec 921 266 personnes transportées et des camions pour la première fois sous la barre des 100 000 unités depuis 2003 (précisément 96 752 poids lourds transportés). Il faut cependant noter que le nombre d'escales a baissé d'une soixantaine. Il faut également souligner que le second semestre a été marqué d'une amélioration, à mettre sans doute en relation avec la légère reprise économique observée en Grande-Bretagne. En outre, en 2014, à la faveur d'une reprogrammation, une escale supplémentaire devrait être proposée. Seul le nombre de voitures a augmenté (+ 0,1 %) s'établissant à 234 232.

Par ailleurs, Ports Normands Associés (PNA) a signé avec HAROPA (union des ports du Havre, de Rouen et de Paris) une convention de partenariat triennale⁷. Six domaines de collaboration sont envisagés au travers de cet accord :

- développement de la navette conteneur Le Havre - Caen ;
- consolidation de la filière croisière marine ;

⁷ Préparée en 2013, cette convention a été officiellement signée le 24 janvier 2014.

- valorisation de l'offre foncière et immobilière ;
- émergence d'une filière GNL (gaz naturel liquide) ;
- accompagnement de la filière EMR ;
- réflexion interface ville-port.

Concernant le projet de navette conteneur, dont la mise en place a connu ces dernières années des vicissitudes, il a été convenu de convaincre les entreprises disposant de volumes importants d'utiliser la navette afin de disposer dès son démarrage d'un « fonds de cale minimal ». Il apparaît également indispensable de mieux valoriser le foncier portuaire et péri-portuaire afin de proposer une offre logistique complète, intégrée et minimisant les ruptures de charges.

Années	Passagers ferries	Véhicules de tourisme	Véhicules utilitaires	Fret total (tonnes)	Fret hors ferries (tonnes)
2003	939 871	247 378	94 120	3 195 712	745 019
2004	1 051 566	277 728	101 447	3 393 316	765 172
2005	976 065	244 236	110 927	3 572 030	723 770
2006	1 078 294	288 359	128 880	4 094 992	758 707
2007	997 843	240 311	125 733	3 821 903	603 240
2008	1 026 019	253 605	118 050	3 657 151	640 584
2009	982 446	245 768	108 223	3 250 436	403 277
2010	1 021 734	249 277	116 010	3 847 390	818 815
2011	951 758	233 634	110 061	3 582 770	724 694
2012	935 246	234 030	103 143	3 183 537	535 843
2013	921 266	234 232	96 752	3 231 985	748 762

Nb : Les données exprimées en caractère gras correspondent aux maxima observés sur la période et les parties grisées aux minima.

Tableau n° 13 : Evolution du trafic du port de Caen de 2003 à 2013

Source : CCI Caen

Le port de Cherbourg a, quant à lui, également connu une légère augmentation de son trafic total avec 1 625 000 tonnes comptabilisées, en hausse de 3,2 %. Toutefois, ce résultat global en amélioration repose sur des trafics dont les évolutions sont antagonistes.

En ce qui concerne le trafic transmanche, les résultats sont dans leur ensemble (trafics vers la Grande-Bretagne et l'Irlande confondus) en baisse. De la sorte, 501 241 passagers ont été transportés soit une baisse de 3,0 %. Il en va de même pour les véhicules de tourisme (147 701 contre 151 936 l'année précédente, soit - 2,8 %) et les poids lourds (41 273 contre 42 231, soit - 2,3 %). Pour expliquer ce bilan, il faut rappeler que le « Plan de retour à la compétitivité » adopté par Brittany Ferries s'est traduit à Cherbourg par la suppression des escales du navire rapide « Normandie Express », par ailleurs réaffecté au Havre. En outre, le trafic passagers vers l'Irlande a chuté de 7 % d'une année sur l'autre, évolution imputable en particulier à la diminution du nombre d'escales de l'« Oscar Wilde » d'Irish Ferries en raison d'un arrêt technique de 2 mois. Toutefois, après dix années de baisse, le trafic passagers vers la Grande Bretagne s'est redressé. Le retour du « Barfleur » n'est pas étranger à

ce résultat de même, bien sûr, que le climat économique désormais plus favorable en Grande-Bretagne.

Le trafic marchandises vers la Grande-Bretagne a perdu en intensité tandis qu'il évoluait de façon légèrement positive vers l'Irlande (+ 0,7 % en tonnage, + 4,0 % en nombre de poids lourds).

D'une façon générale, les activités transmanche, qui, naguère, étaient le point fort du port de Cherbourg, donnent le sentiment de s'inscrire dans un lent mais continu mouvement de déclin comme le confirme par ailleurs le graphique situé en page suivante.

Le trafic croisières du port de Cherbourg a été caractérisé en 2013 par un net repli. 21 escales ont ainsi été enregistrées pour l'accueil d'environ 50 000 passagers. En 2014, les résultats de Cherbourg en matière de croisières (comme pour le port de Caen) devraient être significativement en augmentation avec 41 paquebots annoncés.

Si le trafic transmanche a affiché des résultats à la baisse, il n'en a pas été de même pour le trafic classique de marchandises opéré dans le port de Cherbourg. Le trafic comptabilisé a atteint 309 635 tonnes en 2013 contre 215 247 en 2012. Le trafic charbon avec 250 000 tonnes explique ce très bon résultat (le meilleur depuis plus de 10 années). Réalisé par des navires de types Panamax et Handymax qui s'allègent pour pouvoir ensuite accéder au port de Rouen, le trafic est ensuite assuré par des navires fluvio-maritimes vers le port de Gennevilliers aux portes de Paris. Le Groupe Dreyfus entend valoriser le trafic retour avec en particulier les ferrailles et déblais de chantier, ce qui ne pourra avoir qu'une influence favorable sur le trafic marchandises global du port de Cherbourg.

En termes de projets, PNA a engagé sur le port de Cherbourg la réalisation d'infrastructures adaptées au développement des EMR. Dans cette perspective, les travaux d'allongement (de 320 m) du quai des Flamands ont débuté en février 2013, ces travaux incluant un retour de quai de 100 m portant à 680 m le linéaire total de quai disponible. La livraison de cet ouvrage est prévue pour fin 2014. L'objectif essentiel de ces programmes de travaux de grande ampleur est d'accueillir les activités liées au développement des Energies Marines Renouvelables (EMR), et en particulier les trafics propres à la prise en charge des futures éoliennes off-shore.

Années	Passagers ferries	Véhicules de tourisme	Véhicules utilitaires	Fret total (en tonnes)	Fret hors ferries
2004	1 296 639	346 588	113 941	3 896 337	600 178
2005	806 665	209 577	103 083	3 145 935	264 825
2006	777 224	204 676	97 756	2 923 022	158 690
2007	766 822	207 363	93 459	2 949 896	255 199
2008	721 805	196 644	90 643	2 720 539	110 831
2009	674 799	194 169	69 981	2 152 688	29 292
2010	559 244	158 836	55 622	1 854 240	74 023
2011	606 819	178 502	51 342	1 890 333	189 124
2012	516 631	151 936	42 231	1 575 252	215 247
2013	501 241	147 701	41 273	1 625 000	309 635

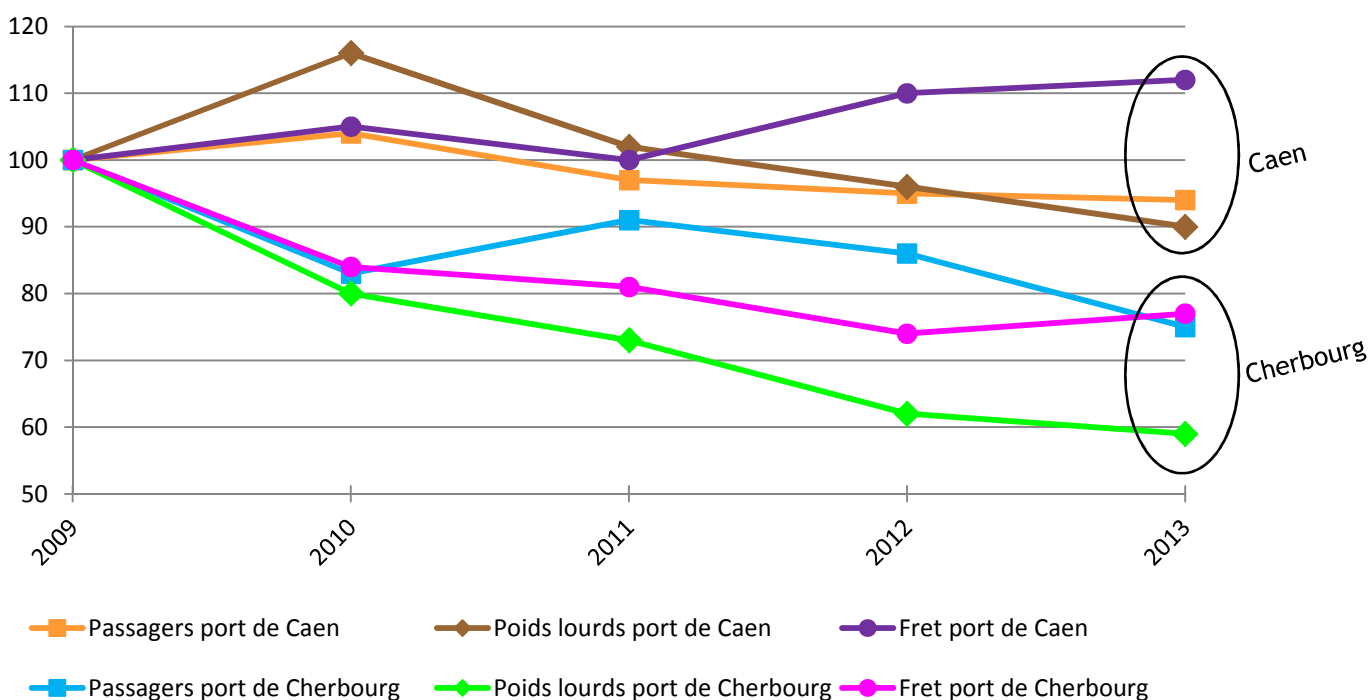
Tableau n° 14 : Evolution du trafic du port de Cherbourg de 1996 à 2013

Source : PNA

Années	Port de Caen			Port de Cherbourg			Ports de Caen et Cherbourg		
	Nb de passagers	Nb de poids lourds	Fret (en millions de t)	Nb de passagers	Nb de poids lourds	Fret (en millions de t)	Nb de passagers	Nb de poids lourds	Fret (en millions de t)
2009	982 446	108 223	2,847	674 799	69 981	2,123	1 657 245	178 204	4,971
2010	1 021 734	116 010	3,029	559 244	55 622	1,780	1 580 978	171 632	4,808
2011	951 758	110 061	2,858	606 819	51 342	1,701	1 558 577	161 403	4,559
2012	936 238	103 143	3,183	580 047	42 231	1,575	1 516 285	145 374	4,008
2013	921 266	96 752	3,232	501 241	41 273	1,625	1 422 507	138 025	3,799

Tableau n° 15 : Le trafic transmanche en Basse-Normandie de 2009 à 2013 (base 100 en 2009)

Source : PNA



Graphique n° 4 : Trafic transmanche en Basse-Normandie de 2009 à 2013 (base 100 en 2009)

Source : PNA

Pour mieux situer l'évolution positive du trafic cumulé des deux principaux ports bas-normands, il faut ici rappeler que des ports du Grand Ouest comme Dieppe et Saint-Malo ont également affiché des résultats en hausse (respectivement + 1,5 % et + 2,9 %) alors que la grande majorité des ports bretons connaissaient un retrait de leur activité et en particulier Brest (- 4,5 %) et Lorient (- 4,4 %).

Le port de commerce de Granville voit son trafic diminuer d'année en année du moins pour ce qui concerne ses activités marchandises prises dans leur ensemble. Il s'est établi à 56 925 tonnes contre 62 580 tonnes en 2012, soit - 9,3 %. Ainsi, le trafic de ferrailles décline de façon continue pour s'établir en 2013 à 2 069 tonnes (contre 28 000 tonnes en 2009). Cette diminution s'explique notamment par l'incapacité du port d'accueillir des navires de plus de 5 000 tonnes, ceci déterminant chez les opérateurs des choix logistiques alternatifs. L'activité graviers reste stable avec un tonnage de 51 879 tonnes. Globalement, la baisse de trafic s'exprime également par

le nombre d'escales (31 en 2013) qui a été divisé par deux depuis 2009. En revanche, le trafic de marchandises diverses vers Jersey continue de croître et atteint désormais 2 977 tonnes (2 199 en 2012). Il s'effectue grâce à un navire de 25 m et de 100 tonnes de capacité qui a effectué 33 rotations en 2013 (30 en 2012).

Le trafic passagers est en hausse de 8 % avec 87 145 passagers, soit 69 900 vers l'archipel des Chausey (+ 13 %) et 17 245 vers Jersey (- 10 %). Pour mémoire, le trafic le plus élevé des cinq dernières années avait été de 96 300 passagers en 2009.

Le port de Honfleur pour son activité quais en Seine (dépendant par ailleurs du port de Rouen) a enregistré une forte augmentation de son trafic avec + 12,3 % pour 365 000 tonnes. Les principaux trafics de ce port sont les bois sciés (121 500 tonnes) et les granulats (52 600 tonnes).

Le port de Barneville-Carteret développe également un trafic, certes modeste, avec les Iles Anglo-Normandes. Ces échanges se sont élevés à 630 tonnes en 2012 et à 485 tonnes en 2013, à relative parité à destination et en provenance de celles-ci.

II.2.4. LE TRAFIC AEROPORTUAIRE BAS-NORMAND

Aéroport d'affaires de la Basse-Normandie, Caen-Carpique a connu en 2013 une hausse globale de son trafic de 4,2 % avec plus de 105 000 passagers commerciaux. A l'origine de cette augmentation de l'activité de l'aéroport caennais, il faut citer l'amélioration considérable de la ligne Caen-Orly (+ 62 %), celle de la ligne Caen-Lyon (+ 3 %), ainsi que les premiers effets de l'ouverture en mars 2013 de l'offre lowcost proposée par la compagnie Hop !

Aéroports	2002	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
							Passagers	Evolution
Cherbourg-Maupertus	8 747	9 359	7 801	3 464	3 336	5 231	+ 5 000	-
Caen-Carpique	134 717	107 898	90 022	76 888	100 023	100 769	105 022	+ 4,2 %
Deauville-Saint-Gatien	19 540	92 000	86 994	125 461	130 000	142 000	138 554	- 2,4 %

Tableau n° 16 : L'activité des aéroports de Basse-Normandie de 2002 à 2013

L'aéroport de Deauville-Saint-Gatien, avec 138 000 passagers accueillis, connaît en 2013 un léger tassement de ses trafics (- 2,4 %). Il faut signaler que la liaison assurée deux fois par semaine à destination de Londres a vu sa fréquentation augmenter de 9,6 % en 2013.

Confié à la SNC Lavalin, l'aéroport de Cherbourg a conforté son activité en 2013. Notamment 17 vols charters ont eu lieu et de nouvelles destinations sont prévues pour l'année 2014. Il convient également de signaler qu'une partie importante de l'activité de cet aéroport est consacrée à des sessions de qualification de pilotes.

II.2.5. L'EVOLUTION GLOBALE DU SECTEUR INDUSTRIEL

Selon l'enquête menée annuellement par la Banque de France⁸, l'année 2013 a été marquée par une aggravation globale de la situation des entreprises du secteur industriel. En l'occurrence, sur la base des indicateurs de chiffre d'affaires, d'exportation, d'investissement et d'emploi, il apparaît effectivement que la plupart d'entre eux ont été orientés à la baisse.

D'une façon générale, le chiffre d'affaires des entreprises sollicitées par cette enquête a diminué en 2013 de 1,5 % par rapport à ce qui avait été observé l'année précédente. De même, les exportations industrielles régionales ont diminué de 0,5 % ; les emplois (c'est-à-dire y compris les intérimaires) ont été affectés d'une baisse significative, en l'occurrence - 2,9 %. Enfin, les investissements en 2013 ont reculé de 4,1 % alors qu'ils avaient augmenté l'année précédente de 7 %.

Evolution en pourcentage	Chiffre d'affaires	Exportations	Investissements	Effectifs
Industries agricoles et agroalimentaires	- 1,7 %	- 2,0 %	+ 2,8 %	- 5,0 %
Equipements électroniques et électriques	- 0,7 %	- 4,9 %	- 40,9 %	-
Industrie automobile	- 2,9 %	+ 1,6 %	- 13,5 %	- 3,2 %
Fabrication d'autres produits industriels	- 0,9 %	+ 1,4 %	+ 5,4 %	- 2,3 %
Total industrie	- 1,5 %	- 0,5 %	- 4,1 %	- 2,8 %

Tableau n° 17 : Evolution du chiffre d'affaires, des exportations, des investissements et des effectifs (y.c. intérim) par grands secteurs industriels en Basse-Normandie en 2013

Source : Banque de France

Au plan sectoriel, alors qu'en 2012, les industries du secteur agro-alimentaire avaient fait preuve d'une belle vitalité, elles ont affiché en 2013 des résultats en nette baisse. Toutefois, elles ont augmenté de 2,8 % leurs investissements. Dans le domaine des équipements électroniques et électriques, la situation a été à bien des égards identique avec en particulier une nette baisse des exportations et une chute des investissements.

L'industrie automobile, autre pilier de l'industrie régionale, n'a résisté qu'en termes d'exportations (+ 1,6 % par rapport à 2012). Non seulement son chiffre d'affaires s'est tassé (- 2,9 %) mais encore ses investissements ont-ils baissé de 13,5 % d'une année sur l'autre. Enfin, le secteur des autres produits industriels présents en Basse-Normandie a été caractérisé par des résultats plus contrastés puisque tant les exportations (+ 1,4 %) que les investissements (+ 5,4 %) ont évolué favorablement.

L'enquête établie par la Banque de France est également l'occasion d'interroger les industriels sur les perspectives de leur secteur. Il semblerait qu'ils envisagent, après une année 2013 des plus délicates, une année 2014 plus favorable. De la sorte, il est tablé sur une augmentation du chiffre d'affaires de 2,1 %, des investissements de 6 % et des exportations de 3,8 %. Seul l'emploi est jugé comme devant à nouveau

⁸ Février 2013 - Les entreprises en Basse-Normandie - Bilan 2012 et perspectives 2013 sur la base d'une enquête reposant sur la sollicitation de 511 entreprises industrielles représentant 71 % des effectifs salariés du secteur.

décroître, en l'occurrence de 1,9 %. Plus précisément, pour ce qui concerne les petites et moyennes entreprises, la plupart d'entre elles n'envisage pas de procéder à des investissements tant au plan immobilier que des équipements.

II.2.6. L'ARTISANAT

L'année 2013 a été une année en demi-teinte pour les entreprises artisanales bas-normande.

Le secteur de la production a connu une dégradation nette de son niveau d'activité, observable également mais cependant à un moindre degré pour l'alimentaire. A contrario, dans les services et le bâtiment (sous l'impulsion notamment du second œuvre), le bilan est apparu plus favorable.

L'indicateur des mouvements dans l'emploi demeure négatif pour l'ensemble des secteurs d'activité malgré un redressement entamé au cours du second semestre. En ce qui concerne l'investissement, une amélioration est également observable mais le niveau de celui-ci demeure particulièrement bas. En outre, les difficultés de trésorerie ont encore touché plus de quatre artisans sur dix.

Au plan territorial, une reprise de l'activité a été observée dans le Calvados, un maintien dans la Manche et une dégradation dans l'Orne.

Pour mémoire, au 31 décembre 2012, le bâtiment employait 39,6 % des actifs, les services 27,0 %, l'alimentation 16,8 % et la production 16,6 %.

II.2.7. LE BATIMENT

L'année 2013 s'inscrit pour le secteur du bâtiment dans les tendances préoccupantes déjà observées en 2011 et en 2012, à savoir une diminution globale de l'activité des entreprises. L'année 2013 s'est ainsi traduite par une baisse de 3,4 % pour l'activité de gros œuvre tandis que l'activité de second œuvre était quasi-stagnante (- 0,2 %)⁹. En outre, les investissements ont reculé de 18 % par rapport à l'année 2012. Consécutivement, la population active de ce secteur, évaluée à 26 700 emplois à fin 2013, apparaît en diminution de 5 % d'une année sur l'autre. En outre, sur cinq années, le secteur du bâtiment a perdu hors intérim en Basse-Normandie plus de 5 000 emplois.

Si l'on se réfère aux seuls permis de construire accordés¹⁰, les autorisations de construction présentent une diminution de 900 logements d'une année sur l'autre soit - 10 % pour s'établir à 7 700 pour l'année 2013. Ce niveau peut être considéré comme plutôt faible pour la Basse-Normandie. Toutefois, exprimée en termes de mises en chantier (6 357 logements mis en chantier), la baisse d'activité observée en 2013 a été nettement moins marquée qu'entre 2011 et 2012 (- 1,6 % contre - 18 % entre 2011 et 2012).

⁹ Pour mémoire, l'activité du bâtiment était évaluée en 2012 en Basse-Normandie à 3 111,5 millions d'euros en recul de 0,5 % (source : Fédération Nationale du Bâtiment).

¹⁰ Sachant que l'activité dans le bâtiment est constituée de trois secteurs d'activité : le logement neuf pour 25 %, la construction non résidentielle pour environ 15 % et l'entretien-rénovation pour pratiquement 60 %.

Trois observations peuvent à ce propos être formulées. D'une part, depuis 2010, l'écart entre les permis de construire accordés et les mises en chantier n'a jamais été inférieur à 21 % (23,1 % en 2010, 22,4 % en 2011, 24,7 % en 2012, 21,0 % en 2013) ; en nombre cumulé, ce différentiel négatif est supérieur à 6 000 logements, soit l'équivalent en matière de construction neuve d'une année pleine d'activité. Cela signifie d'autre part qu'une partie des opérations autorisées devient soit caduque (par dépassement de la date limite de validité du permis), soit est annulée par le porteur de projet. Enfin, il convient de préciser que les évolutions des mises en chantier apparaissent très différenciées selon les types de logements (individuels, collectifs) et les territoires considérés.

Enfin, les derniers éléments d'information conjoncturels disponibles expriment une diminution considérable des mises en chantier. Ainsi observe-t-on entre janvier 2013 et janvier 2014 une baisse de 26 % (28 % pour l'individuel et 25 % pour le collectif) avec des chiffres particulièrement en baisse dans la Manche (- 47 %) et dans l'Orne (- 63 %).

Les tableaux proposés ci-après pour illustrer la situation du secteur du bâtiment seront exprimés en nombre de logements mis en chantier, paramètre reflétant le mieux la réalité de l'activité des entreprises.

En ce qui concerne donc la construction neuve de logements, un tassement des mises en chantier est, comme précédemment indiqué, observable puisque l'année 2013 s'est achevée sur une baisse de 1,6 % tous types de logements confondus, soit 6 357 mises en chantier comptabilisées en 2013 contre 6458 en 2012.

Au plan détaillé, il apparaît que le logement individuel représente en Basse-Normandie 65,4 % des constructions, en diminution notable (72,3 % en 2012) du fait des programmes soutenus de logements collectifs mis en œuvre ces dernières années notamment dans le Calvados et en particulier dans l'agglomération de Caen. Ainsi, on remarque une hausse de 20 % d'une année sur l'autre concernant ce dernier type de logements. En 2013, une construction de logement sur trois relevait donc du collectif.

Logements	2012	2013	Variation annuelle
Autorisés :			
- individuels diffus	4 618	3 629	- 21 %
- individuels groupés	1 085	1 084	0 %
- collectifs	2 876	2 967	+ 3 %
Total	8 579	7 680	- 10 %
Mis en chantier :			%
- individuels diffus	3 822	3 407	- 11 %
- individuels groupés	806	751	- 7 %
- collectifs	1 830	2 199	+ 20 %
Total	6 458	6 357	- 1,6 %

Tableau n° 18 : Logements autorisés et mis en chantier en 2013 en Basse-Normandie
Source : CRIEC

Au plan départemental, de notables différences doivent être soulignées. Tout d'abord, le Calvados concentre de plus en plus de mises en chantier. En 2013, il représentait 58 % des mises en chantier tous types de logements confondus et

notamment 77 % des logements collectifs édifiés (1 404 logements sur un total régional de 1 830). Il convient de souligner que l'essentiel de ces constructions a été réalisé dans l'agglomération caennaise. De la sorte, l'activité de construction (considérée sur la base des mises en chantiers) a diminué de 3 % dans le Calvados, de 7 % dans la Manche mais a crû de 11 % dans le département de l'Orne, sous l'impulsion de l'individuel groupé (+ 54 logements) et du collectif (+ 49 logements).

Logements	Calvados			Manche			Orne		
	2012	2013	Variation	2012	2013	Variation	2012	2013	Variation
Mis en chantier :									
- individuels diffus	1 735	1 510	- 13 %	1 591	1 429	- 10 %	496	468	- 6 %
- individuels groupés	624	436	- 30 %	131	210	+ 60 %	51	105	+ 106 %
- collectifs	1 404	1 721	+ 23 %	298	301	+ 1 %	128	177	+ 38 %
Total	3 763	3 667	- 2,6 %	2 020	1 940	- 4,0 %	675	750	+ 11,0 %

Tableau n° 19 : Logements mis en chantier en 2013 dans les 3 départements bas-normands
Source : CRIEC

En ce qui concerne l'activité d'entretien rénovation, seules des données nationales¹¹ sont disponibles. Elles mettent en évidence une tendance annuelle à la baisse en volume (- 1,5 %) et en valeur (- 0,5 %). Dans le domaine de la construction neuve de bâtiments non résidentiels, la situation est en revanche plus favorable avec dans la plupart des secteurs des hausses d'activité. Globalement, les mises en chantier croissent de 55 % en 2013. Toutefois, il faut souligner que ce résultat très positif est principalement dû à une forte augmentation de la construction de locaux à usage agricole. Comme le montre le tableau ci-après, ceux-ci ont pratiquement été multipliés par quatre pour atteindre 400 000 m² en 2013. Les constructions destinées au secteur privé non agricole (industrie, commerce et bureaux) sont en revanche marquées par une quasi-stagnation des surfaces réalisées avec un total comptabilisé de 325 085 m² (soit - 1 600 m²). Les locaux édifiés pour le secteur public ont vu leurs surfaces mises en chantier croître de 11 % pour atteindre 163 222 m² en 2013.

Mises en chantier	Basse-Normandie		Calvados		Manche		Orne	
	Surfaces	Evolution annuelle	Surfaces	Evolution annuelle	Surfaces	Evolution annuelle	Surfaces	Evolution annuelle
Locaux agricoles	407 643	+ 290 %	105 786	+ 364 %	196 180	+ 178 %	105 677	+ 848 %
Privés non agricoles	325 085	-	129 081	-	132 188	+ 13 %	63 816	- 25 %
Dont : - industrie	86 762	+ 20 x	42 799	+ 168 %	31 008	+ 54 %	12 955	- 64 %
- commerce	67 304	- 6 %	21 850	- 24 %	37 370	+ 6 %	8 084	+ 9 %
- bureaux	41 466	- 10 %	12 848	- 47 %	18 522	+ 17 %	10 096	+ 76 %
Publics	163 222	+ 11 %	81 557	+ 38 %	44 723	- 25 %	36 942	+ 31 %
Total	895 950	+ 55 %	316 424	+ 50 %	373 091	+ 51 %	206 435	+ 72 %

Tableau n° 20 : Constructions neuves de bâtiments non résidentiels en 2013 en Basse-Normandie
Source : CRIEC

Au plan départemental, la hausse a été évaluée à 50 % dans le Calvados sous l'impulsion de la construction de locaux à usage agricole (105 786 m²) et de locaux publics (81 557 m² soit + 38 %). L'augmentation observée dans le département de la

¹¹ Agence Nationale de l'Habitat - Club de l'Amélioration de l'Habitat.

Manche a été de 51 % avec notamment 196 180 m² édifiés dans le secteur agricole (+ 178 %), 132 188 m² pour les locaux privés non agricoles (+ 13 %) mais seulement de 44 723 m² dans le secteur public, soit une baisse de 25 %.

Dans l'Orne, la hausse enregistrée est de 72 % sous l'influence d'un presque décuplement de la construction de locaux agricoles (105 677 m²) et d'une croissance notable de la construction de locaux publics (+ 31 % pour 36 942 m²) tandis que les locaux privés non agricoles diminuaient de 23 %.

Le CRIEC de Basse-Normandie établit par ailleurs un tableau de bord annuel mettant en évidence les progrès accomplis en matière de performance énergétique des bâtiments. Il apparaît ainsi qu'en 2012 (dernière année disponible) les demandes de labellisation de logements neufs et le nombre de labellisations accordées ont considérablement augmenté passant de la sorte de 540 en 2011 à 1 493 en 2012. Désormais, pour 1 000 logements mis en chantier, 37 font l'objet d'une demande contre 28 en 2011. Rapporté au parc de logements, la Basse-Normandie se classe au 13^{ème} rang national pour les labellisations BBC accordées. Les demandes de labellisation Effinergie+ commencent à apparaître et ont concerné 3 opérations en 2012 pour 32 logements.

En ce qui concerne la rénovation énergétique, la Basse-Normandie affiche des résultats en 2012 plutôt convaincants. Elle représente ainsi 4 % des demandes nationales de labellisation BBC¹² rénovation et 3,4 % des éco-PTZ¹³ accordés. Pour mémoire, la région « pèse » statistiquement environ 2 % de la France. Les labellisations BBC rénovation sont passées de 55 en 2011 à 365 en 2012. En revanche, le nombre d'éco-PTZ a diminué de 12 % (de 1 283 à 1 135).

Les perspectives d'activité pour l'année 2014 sont de l'avis des professionnels peu encourageantes avec en particulier les conséquences de l'entrée en vigueur de nouveaux taux de TVA revus à la hausse, l'impact traditionnellement peu favorable de la tenue d'élections locales sur les commandes publiques, la baisse des dotations de l'Etat... De surcroît, l'entrée récente en vigueur de la Réglementation Thermique (RT) 2012 sur la performance énergétique des logements, en soi indispensable, se traduit par un renchérissement des constructions d'environ 10 % qui pèse encore sur les projets de construction. Seul le marché de l'entretien-rénovation pourrait connaître un léger regain du fait notamment de la mise en œuvre du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat.

II.2.8. LES TRAVAUX PUBLICS

Le secteur des travaux publics (plus de 4 700 salariés comptabilisés) a connu en Basse-Normandie depuis 2009 une diminution continue de son chiffre d'affaires : 1 159 millions d'euros en 2009, 1 117 en 2010, 1 038 en 2011 et 981 en 2012, soit - 5,5 % par rapport à l'année précédente. Il convient de signaler que la moitié du montant de ces travaux est réalisée par des entreprises dont le siège est situé en région¹⁴. Ce secteur d'activité présente la particularité de dépendre pour plus de la moitié de son chiffre d'affaires de la commande publique. Ces marchés connaissent

¹² BBC : Bâtiment Basse Consommation.

¹³ PTZ : Prêt à taux zéro.

¹⁴ 76 % en Pays de la Loire, 63 % en Bretagne, 48 % en Haute-Normandie.

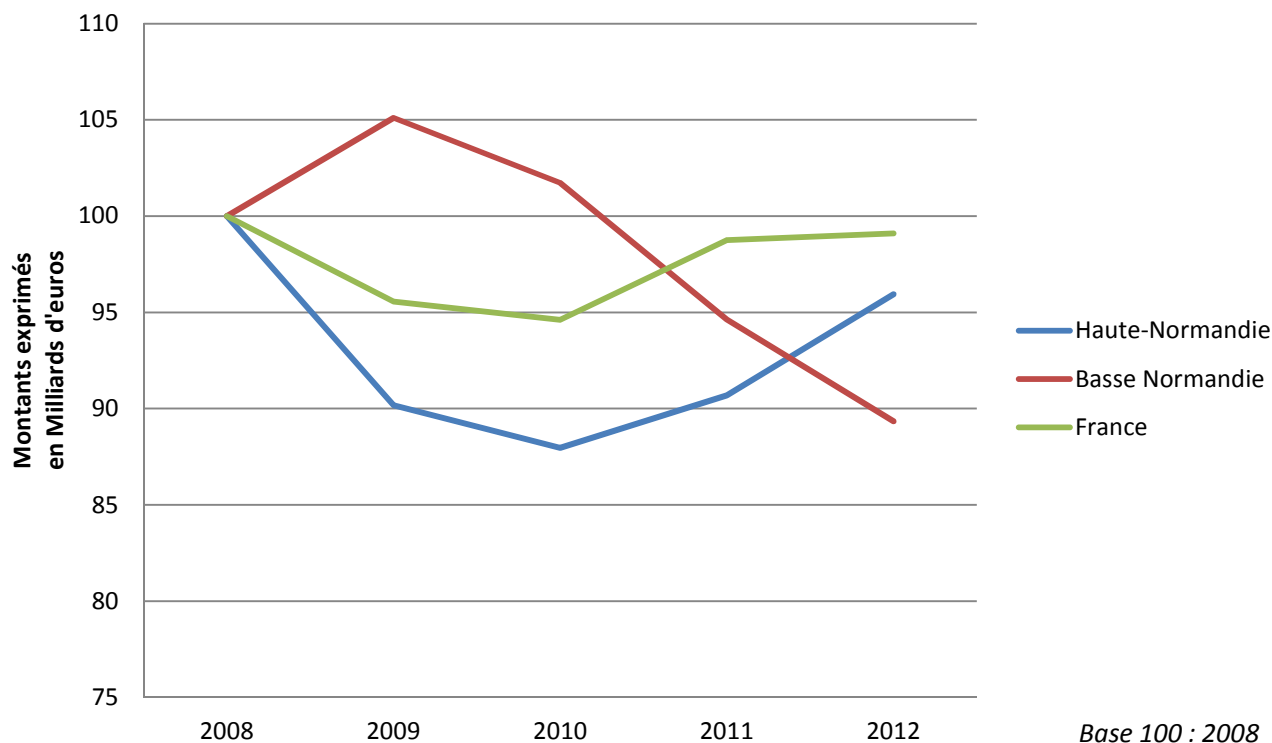
sur le moyen terme un relatif tassement de leurs montants. Ceux-ci ont été estimés en 2012 comme s'établissant à 537 millions d'euros en Basse-Normandie, en baisse de 2,6 % par rapport à 2011.

Pour information, la répartition des dépenses de travaux publics entre collectivités publiques bas-normandes est la suivante :

- 35 % par les communes ;
- 21 % par les établissements publics communaux ;
- 23 % par les SIVOM et SIVU ;
- 20 % par les Départements ;
- 1 % par la Région.

Dans le Calvados, les travaux accomplis à la demande des collectivités ont été évalués à 225 millions d'euros en 2012 (327 euros par habitants), à 196 millions d'euros dans la Manche (390 euros par habitants) et à 116 millions d'euros dans l'Orne (393 euros par habitants).

Selon les estimations disponibles à la date de rédaction de ce document, il semblerait que le montant des commandes passées par les collectivités bas-normandes aurait augmenté de 5,7 % en 2013, ce qui pourrait être de nature à compenser, partiellement, la baisse tendancielle d'activité qui affecte ce secteur. Toutefois, la production globale du secteur des travaux publics en Basse-Normandie aurait diminué de 4 % en 2013 et il est envisagé pour 2014 une baisse du même montant.



Graphique n° 5 : Evolution du chiffre d'affaires dans le BTP (Basse et Haute-Normandie et France)
Source : Fédération de Normandie des BTP

II.2.9. L'ACTIVITE COMMERCIALE

Faute de données globalisées ou sectorielles permettant d'assurer une présentation même succincte des activités de nature commerciale en Basse-Normandie, seules des informations relatives aux projets et surfaces de vente autorisés par les Commissions Départementales d'Aménagement Commercial (CDAC) peuvent ici être mentionnées à titre indicatif.

Départements	Nb de projets favorables en 2013	Surfaces ajoutées autorisées en m ²			
		En 2013	En 2012	En 2011	En 2010
Calvados	12	30 170	11 372	25 038	57 347
Manche	6	7 854	16 834	17 108	24 403
Orne	2	1 777	9 635	5 026	30 029
Total	20	39 801	37 841	47 172	111 779

Tableau n° 21 : Projets d'implantations commerciales

Source : CDAC

Il s'agit cependant de données parcellaires qui ne mettent en évidence que le nombre de projets approuvés par lesdites CDAC, les surfaces autorisées en création (pour les surfaces d'au moins 1 000 m²) et en extension (pour les surfaces commerciales ayant déjà atteint le seuil des 1 000 m²). En revanche, il n'est pas possible de cerner les fermetures et les surfaces afférentes. Dès lors, la vision proposée de l'activité commerciale demeure très partielle. Comme le tableau ci-dessus tend à le montrer, le nombre de projets autorisés a significativement baissé en 2013 tout en concernant cependant des surfaces en légère progression. Toutefois, des évolutions en nombre de projets et en surface sont observables d'un département à l'autre. Ainsi, dans le Calvados, les surfaces autorisées ont été presque multipliées par trois pour un nombre de projets en hausse de 33 %. Les dossiers ainsi retenus concernent donc des surfaces d'une certaine importance. Dans le département de la Manche projets et surfaces autorisés ont été divisés par plus de deux tandis que dans l'Orne la baisse a encore été plus considérable avec notamment une diminution par plus de cinq des surfaces autorisées.

II.2.10. LE TOURISME

Si les conditions météorologiques du printemps 2013 ont été plutôt perturbées, il n'en a pas été de même de la période estivale caractérisée par des températures et un ensoleillement nettement plus élevés que les années précédentes. Notamment pour ces raisons, la saison touristique 2013 a été meilleure que la précédente, ce malgré un début de saison difficile. Consécutivement, la fréquentation a été à nouveau supérieure à 5 millions de nuitées sans toutefois retrouver les niveaux des années 2004 et suivantes.

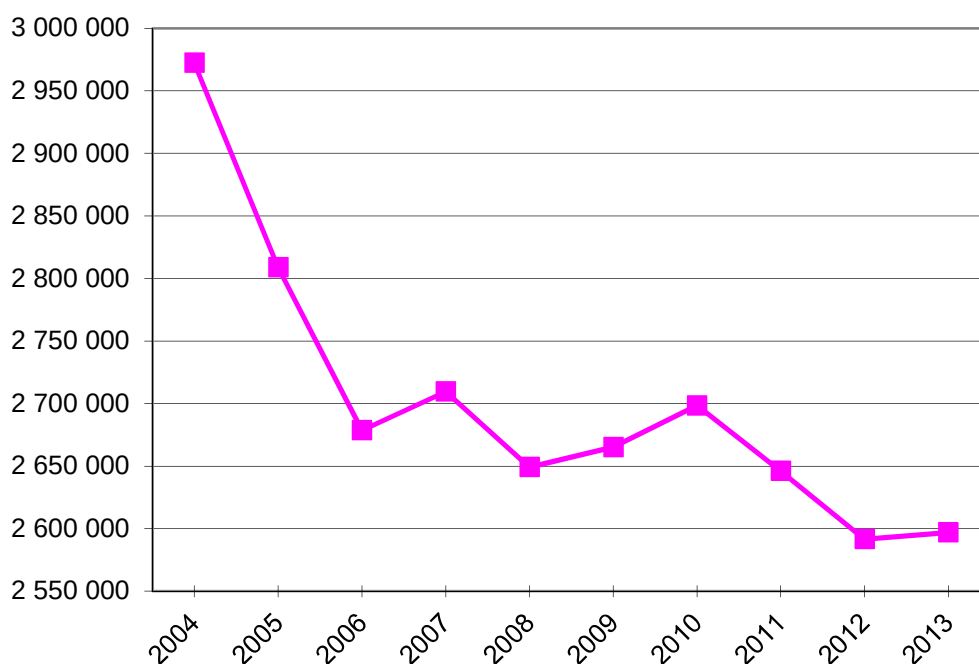
En ce qui concerne l'hôtellerie de plein air, 603 000 touristes ont séjourné dans les campings bas-normands pour un nombre de nuitées évalué à 2 456 000, en hausse de 2,7 %. Cette clientèle s'est concentrée sur les campings du Calvados et de la Manche (96 %). La durée moyenne de séjour a été de 4,1 jours en légère baisse par

rapport à la saison précédente. L'augmentation de la fréquentation est due à la clientèle étrangère (+ 15 %) alors que la clientèle française a diminué de 5,6 %. Les touristes étrangers représentent 44 % de la clientèle totale des campings. Plus particulièrement, les britanniques ont en 2013 retrouvé le chemin des campings bas-normands ; leur nombre a ainsi crû de 30 % d'une année sur l'autre.

Ce sont les campings classés 3 et 4 étoiles qui sont les plus fréquentés ; ils accueillent 80 % de la clientèle totale et 90 % de la clientèle étrangère. La fréquentation des emplacements équipés d'hébergements légers (mobile-home, bungalows) a baissé de 3,1 % alors que celle des emplacements nus a crû de 5 %. Toutefois, ce sont les emplacements locatifs qui présentent le taux d'occupation le plus élevé (50 %) contre 30 % pour les emplacements nus.

En ce qui concerne l'hôtellerie classique, la fréquentation a été pratiquement stable puisque l'augmentation d'une année sur l'autre a été de 0,3 %, atteignant 2,597 millions de nuitées pour 1,5 millions de touristes. Cette hausse est moins importante que celle observée en moyenne française : + 0,9 %. Cette augmentation de la fréquentation a surtout été observable dans le Calvados (+ 3,4 % pour 1 729 000 nuitées) alors que la fréquentation a baissé dans la Manche (- 2,3 % pour 673 000 nuitées) et chuté dans l'Orne (- 16,1 % pour 195 000 nuitées). La clientèle des hôtels bas-normands est surtout composée de français (68 %). Comme pour les campings, la clientèle étrangère est surtout britannique, ces derniers ayant vu leur nombre croître de 11 % en 2013 par rapport à 2012. La clientèle américaine demeure très présente avec 126 000 nuitées comptabilisées.

En termes de taux d'occupation, les hôtels bas-normands affichent un taux de 65,5 % (66 % en 2012). Ce sont les établissements de la gamme supérieure (3 étoiles et plus) qui présentent le taux d'occupation le plus élevé (68,3 %) nettement supérieur à celui des hôtels classés 1 et 2 étoiles (62 %).



Graphique n° 6 : Evolution de la fréquentation hôtelière depuis 2004 (nombre de nuitées)
Source : INSEE

	Emplacements	Taux d'occupation (en %)	Nuitées			
			Clientèle française (en milliers)	Clientèle étrangère (en milliers)	Total (en milliers)	Evolution 2012-2013 (en %)
Hôtellerie de plein air	Calvados	32,7	624	593	1 217	+ 4,6
	Manche	35,0	697	452	1 149	- 0,8
	Orne	23,1	64	26	89	+ 14,0
	Basse-Normandie					
	- Nus	29,5	875	823	1 698	+ 5,0
	- Locatifs	50,2	510	248	758	- 3,1
	Total	33,0	1 385	1 071	2 456	+ 2,3
	France	36,1	71 324	37 257	108 581	+ 2,7
Hôtellerie	Calvados	67,9	1 156	573	1 729	+ 3,6
	Manche	65,3	457	216	673	- 2,3
	Orne	52,0	160	35	195	- 16,1
	Basse-Normandie	65,5	1 773	824	2 597	+ 0,3
	France	67,0	61 929	41 157	103 086	+ 0,9

Tableau n° 22 : Evolution de la fréquentation touristique entre les saisons 2012 et 2013

Source : INSEE, DGCIS - Enquêtes de fréquentation touristique

II.3. LES GRANDS PARAMETRES D'APPRECIATION DE LA VITALITE ECONOMIQUE REGIONALE

Pour compléter et préciser l'évocation de l'économie bas-normande au travers de ses principaux secteurs, il est utile de mentionner dans ce document quelques grands paramètres économiques comme par exemple le commerce extérieur, la création et les défaillances d'entreprises, la consommation d'énergie, l'évolution des encours bancaires...

II.3.1. LA FREQUENTATION DE L'A88

Ouverte à la circulation en août 2010, l'autoroute A88 qui relie Falaise à Sées fait ici l'objet d'un bilan de fréquentation. Souhaité de longue date, cet axe établit une relation autoroutière entre la capitale régionale et la capitale ornaise, en l'occurrence Alençon, et assure une connexion avec l'A28.

Le trafic observé entre Falaise et Sées (section gérée par le groupe Alicorne¹⁵) a enregistré en 2013 une augmentation de son trafic, qu'il s'agisse du trafic estival (août) ou hivernal (décembre). La fréquentation est ainsi passée de 5 746 véhicules (tous types confondus) en août 2012 à 6 027 en août 2013, soit une augmentation de 5,9 %. Pour ce qui est du trafic hivernal, celui est passé de 4 113 en décembre 2012 à 4 340 en décembre 2013, soit une croissance de 5,5 %. Il convient de rappeler que pour cette dernière période, le trafic avait évolué négativement entre 2011 et 2012 (- 1,5 %). Ainsi, cet axe connaît une fréquentation estivale pratiquement supérieure de 50 % à celle observée en période hivernale.

¹⁵ La section Sées-Alençon est gérée par le groupe Alis.

II.3.2. LE COMMERCE EXTERIEUR BAS-NORMAND

Les résultats du commerce extérieur régional, selon les données communiquées par la Direction Régionale des Douanes¹⁶, sont caractérisés par une stagnation des exportations. En revanche, les importations ont connu en 2013 par rapport à l'année précédente une diminution importante, passant de la sorte de 5,390 milliards d'euros à 5,020 milliards d'euros.

D'un montant quasi inchangé de 4,463 milliards d'euros, les exportations régionales se sont traditionnellement appuyées sur l'agro-alimentaire pour un montant de 1,480 milliard d'euros, soit le tiers de l'ensemble des ventes à l'étranger réalisées par la Basse-Normandie. Au sein de cet ensemble d'exportations agro-alimentaires variées, les exportations de produits laitiers sont les plus élevées avec 522 millions d'euros en 2013.

Les équipements automobiles constituent le deuxième poste avec 525 millions d'euros, en nette augmentation vis-à-vis de l'année précédente (+ 54 millions, soit pratiquement + 10 %). Viennent ensuite les exportations de matériels électriques (278 millions d'euros, en baisse de 18 millions d'euros par rapport à l'année 2012) et les machines et équipements d'usage général (352 millions d'euros, en nette augmentation de 48 millions d'euros).

Il convient de rappeler que les exportations de matériels de transport, ainsi que d'autres postes, sont probablement minorées du fait de l'importance de la sous-traitance en Basse-Normandie et de la prise en compte sans doute insuffisante de ce type de productions dans la statistique. C'est pourquoi, la Basse-Normandie ne représente qu'un pour cent des exportations françaises.

Les exportations régionales sont essentiellement orientées vers les pays de l'Union Européenne et en particulier vers l'Allemagne (653 millions d'euros), le Royaume-Uni (482), l'Espagne (475), la Belgique (470) et l'Italie (322), soit 54 % de la totalité des exportations. A l'inverse, les exportations bas-normandes vers les Etats-Unis (190), la Chine (144), la Russie (60) et l'Inde (39) sont globalement peu développées alors que ces pays connaissent des taux de croissance considérablement élevés. On observera de surcroît une légère baisse des exportations bas-normandes vers ces pays en 2013.

Enfin, les entreprises situées dans le Calvados contribuent à hauteur de 52 % aux exportations régionales, celles de la Manche pour 26 % et celles de l'Orne pour 21 %.

Les importations, comme précédemment indiqué, ont nettement reculé pour s'établir en 2013 à 5,020 milliards d'euros (- 6,9 %). Ce moindre appel aux importations traduit sans doute, d'une part, une consommation altérée par la crise et, d'autre part, des investissements (machines-outils et matériels divers) eux aussi à la baisse.

¹⁶ D'une façon générale, l'établissement des statistiques du commerce extérieur ne reflète qu'imparfaitement la réalité des échanges commerciaux propres à la Basse-Normandie. Notamment, la présence significative d'activités industrielles de sous-traitance induit une minoration des exportations imputables à la Basse-Normandie. Néanmoins, les données disponibles restent valables en ce qui concerne l'importance des évolutions observées.

Plus précisément, les principales importations ont consisté en des produits pharmaceutiques (639 millions d'euros), des machines et des équipements d'usage général (398), du matériel électrique (299) et des équipements pour automobile (293).

En termes d'échanges avec les pays étrangers, la Basse-Normandie a importé principalement des produits ou des denrées en provenance d'Allemagne (801 millions d'euros), de Belgique (478), d'Italie (402), des Pays-Bas (382), d'Espagne (354) et du Royaume-Uni (291). Comme pour les exportations, l'essentiel des importations est réalisé avec les pays de l'Union Européenne et qui plus est de la zone Euro (sauf le Royaume-Uni).

Globalement, la balance du commerce extérieur de la Basse-Normandie est moins déficitaire que l'année précédente, soit - 557 millions d'euros par rapport à - 918 millions d'euros en 2012.

II.3.3. LE BILAN D'ACTIVITE DE LA BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT (BPI)

Fruit du rapprochement de plusieurs entités (OSEO, FSI -Fonds Stratégique d'Investissement-, FSI Région et divers fonds de la Caisse des Dépôts et Consignation), la Banque Publique d'Investissement (BPI) soutient les activités économiques en répondant à leurs besoins de financement aux différentes étapes de leur développement. Plus précisément, la BPI intervient dans le soutien à l'innovation, la garantie d'emprunts bancaires, le cofinancement et l'intervention en haut de bilan au travers de prises de participation ou la souscription à des fonds existants.

En 2013, la BPI a apporté en Basse-Normandie son soutien à 2 000 entreprises ; son intervention a généré 685 millions d'euros de financements publics et privés et un montant de 284 millions d'euros en termes de risques accompagnés (voir tableau suivant). L'intervention de la BPI a permis en 2013 le préfinancement du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) au profit de 264 entreprises ce qui a par ailleurs permis l'octroi de 11 millions d'euros.

Plus précisément, l'activité de financement a été globalement stable en 2013. Elle a été surtout constituée de cofinancements à moyen et long termes, soit 377 millions d'euros pour les financements à proprement parler et 102 millions d'euros au titre des risques. Dans le cadre de prêts de développement, 261 entreprises ont été accompagnées et 21 millions d'euros de risques ont été couverts représentant 67 millions d'euros de financements.

L'activité court terme a été caractérisée par une baisse très significative. Le montant des risques est ainsi passé de 49 à 38 millions d'euros tandis que le montant des financements diminuait de 48 millions à 40 millions d'euros. 73 entreprises ont été soutenues.

	Nombre d'entreprises et de projets soutenus	Risques (en millions d'euros)	Financements publics et privés générés par le soutien de la BPI (en millions d'euros)
Innovation	58	8	20
Garantie	1 785	104	220
Financement	377	123	395
Projets court terme	73	38	40
CICE	264	11	-
Total	1 999 *	284	685

* Des doubles comptes sont possibles. Une entreprise peut avoir bénéficié de l'appui de la BPI à plusieurs titres.

Tableau n° 23 : Les concours apportés en 2013 par la BPI en Basse-Normandie

Source : BPI

Dans le domaine de l'innovation, le bilan 2013 est en retrait de 10 % avec un total de financements de 20 millions d'euros accordés à 58 projets. De façon détaillée, 44 entreprises ont bénéficié d'aide à l'innovation pour 5 millions d'euros représentant 13 millions d'euros de financements ; au titre des prêts pour l'innovation, 2 dossiers ont été retenus pour une aide d'un million d'euros et 4 projets l'ont été au titre des prêts participatifs d'amorçage (pour un million d'euros également).

Dans le domaine de l'activité d'investissement, en 2013, BPI a investi dans une entreprise et est intervenue en fonds propres dans 3 entreprises pour un montant de 6,3 millions d'euros. Via ses fonds partenaires (au nombre de cinq), BPI a investi dans 7 PME. Par ailleurs ces fonds sont actionnaires au niveau régional de 34 entreprises pour un montant de près de 49 millions d'euros.

II.3.4. LES DEPOTS DE BREVETS

Il est intéressant de compléter les informations de nature économique contenues dans ce document par des données relatives aux dépôts de brevets. L'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) édite à ce propos des statistiques qui permettent de régionaliser les dépôts de brevets.

Trois observations doivent cependant être formulées. D'une part, les déclarations opérées par des personnes morales sont attribuées au lieu du siège, ce qui a notamment pour effet de surestimer le rang occupé par l'Île de France et, inversement, de pénaliser des régions comme la Basse-Normandie, dotée de peu de sièges sociaux et de surcroît caractérisée par une forte sous-traitance. D'autre part, le coût du dépôt d'un brevet, croissant en fonction du degré de protection souhaité, constitue en soi un obstacle à la décision de s'engager dans cette procédure, obstacle d'autant plus important que l'entreprise est de taille petite ou moyenne. Egalement, certaines choisissent délibérément de ne pas déposer de brevet de crainte d'être copiées.

Comme le montre les tableaux ci-après, les dépôts de brevets en Basse-Normandie sont restés quasi-stables en 2012¹⁷ par rapport aux chiffres comptabilisés en 2011. Avec 149 dépôts enregistrés, la Basse-Normandie se situe bien en-deçà des régions voisines, ces dernières qui plus est affichant une progression en la matière par rapport à 2011, soit + 4,4 % pour la Bretagne, + 10,8 % pour la Haute-Normandie et + 9,2 % pour les Pays de la Loire.

Pour mémoire, il est utile de signaler qu'en 2006, plus de 200 brevets avaient été déposés en Basse-Normandie. En termes de répartition départementale, le Calvados représente 60 % des brevets déposés tandis que l'Orne (20,8 %) l'emporte légèrement sur la Manche (18,8 %). Par secteurs, ce sont les domaines des « machines - mécanique - transport » (58 brevets déposés) et de l'« électronique - électricité » (31 brevets déposés) qui dominent.

Régions	2008	2009	2010	2011	2012
Basse-Normandie	169	137	131	150	149
Bretagne	498	472	519	500	522
Haute-Normandie	308	313	348	295	327
Pays de la Loire	473	444	492	466	509

Tableau n° 24 : Les dépôts de brevets (selon la résidence des inventeurs)
dans les régions de l'Ouest depuis 2008

Source : INPI

2012	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Electronique - électricité	24	4	3	31
Instrumentation	17	4	3	24
Chimie	11	3	0	13
Machines - mécanique - transport	25	15	18	58
Autres	13	3	7	23
Total	90	28	31	149

Tableau n° 25 : Les dépôts de brevets en Basse-Normandie selon les départements
et les domaines d'activité en 2012

Source : INPI

II.3.5. LA CREATION D'ENTREPRISES

Selon les données délivrées par l'Agence Pour la Création d'Entreprises (APCE), l'année 2013 a été caractérisée en France et dans toutes les régions par une nouvelle diminution du nombre d'entreprises créées. Déjà, entre 2011 et 2012, la baisse observée avait été de 3,2 %. Elle s'établit en 2013 (par rapport à 2012) à - 1,9 %.

Les variations sont considérables d'une région à l'autre. Si la Bretagne offre un meilleur résultat qu'en moyenne métropolitaine avec - 1,7 %, il n'en est pas de même des Pays de la Loire (- 3,0 %), de la Haute-Normandie (- 3,4 %) et surtout de la Basse-Normandie avec - 5,3 %. Pour mémoire, la baisse enregistrée entre 2011 et 2012 avait été considérablement moins forte : - 0,8 %.

¹⁷ Dernière année disponible à la date de rédaction de ce document.

Au plan départemental, les évolutions sont très contrastées avec - 7,8 % dans le Calvados et - 4,6 % dans la Manche tandis que l'Orne affiche un résultat très nettement favorable avec + 2,9 %. D'une façon générale, le résultat du Calvados est préoccupant car ce département peut être considéré comme jouant un rôle moteur dans la région en termes de développement économique.

Pour information, les données relatives à la création d'entreprises agglomèrent créations d'entreprises « traditionnelles » et créations d'auto-entreprises. En 2012, la proportion d'auto-entreprises créées (56 % de la totalité) était en moyenne française supérieure à celle d'entreprises « traditionnelles ».

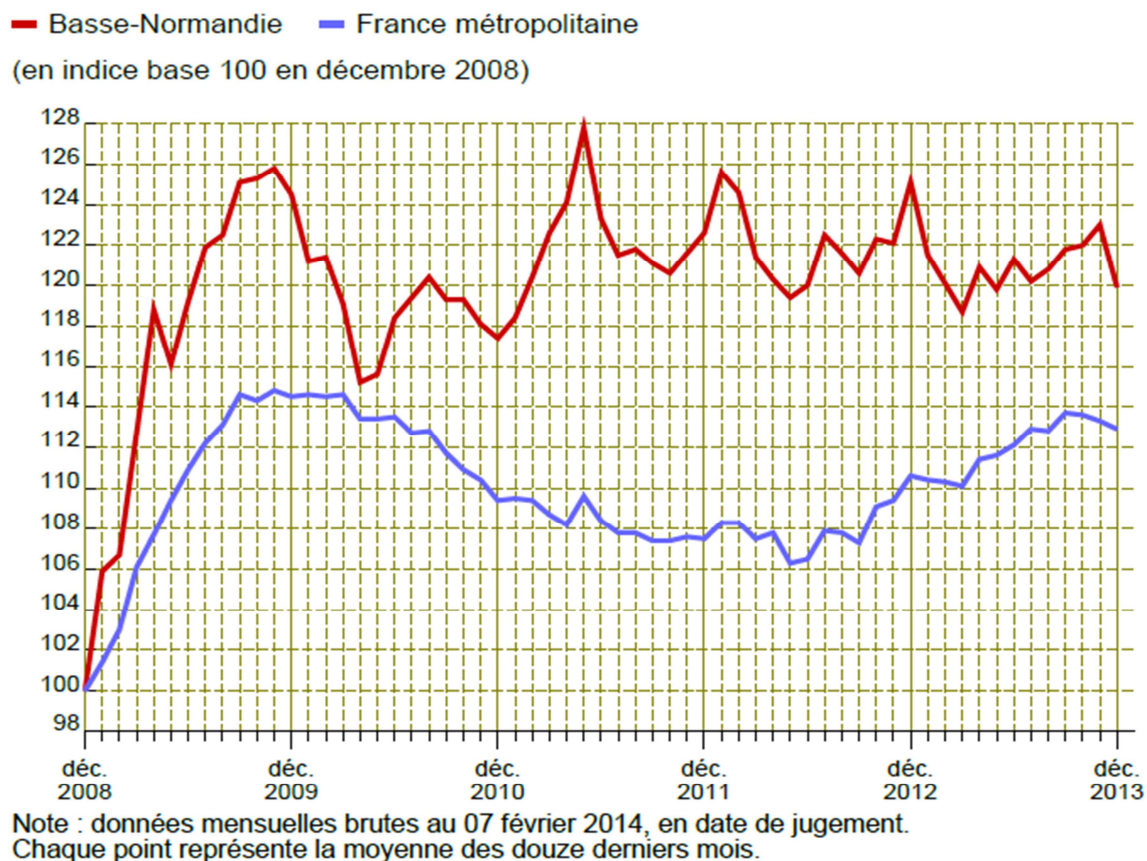
Régions - Départements	Création d'entreprises			
	2010	2011	2012	2013
France	622 039	549 155	531 161	521 000 (- 1,9 %)
Bretagne	22 100	19 438	19 247	18 918 (- 1,7 %)
Pays de la Loire	25 546	22 344	22 845	22 168 (- 3,0 %)
Haute-Normandie	12 053	10 621	10 468	10 116 (- 3,4 %)
Basse-Normandie	10 120	8 796	8 722	8 262 (- 5,3 %)
Calvados	5 562	4 915	5 040	4 646 (- 7,8%)
Manche	2 832	2 343	2 318	2 212 (- 4,6 %)
Orne	1 726	1 488	1 364	1 404 (+ 2,9 %)

Tableau n° 26 : La création d'entreprises en Basse-Normandie et dans le Nord-Ouest
de 2010 à 2013
Source : APCE

II.3.6. LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

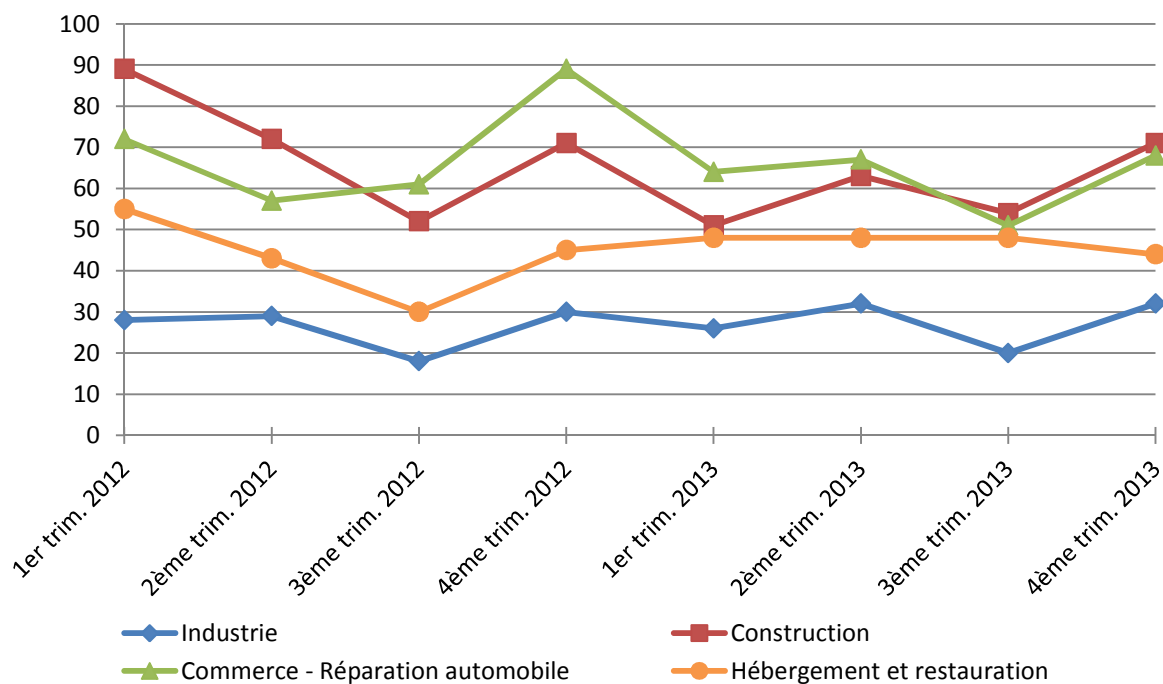
Les défaillances d'entreprises, telles que comptabilisées par l'INSEE sur la base des données communiquées par la Banque de France (données FIBEN), ont diminué en 2013 de 4,1 %. Néanmoins, le nombre comptabilisé en Basse-Normandie, 1 161, reste élevé.

Plusieurs commentaires à ce propos peuvent être formulés. D'une part, si leur nombre est important, la tendance sur un an est à la baisse puisqu'elles sont ainsi passées de 1 213 à la fin du 4^{ème} trimestre 2012 à 1 181 à la fin du 3^{ème} trimestre 2013 pour s'établir à 1 163 à l'issue du 4^{ème} trimestre 2013. D'autre part, la tendance nationale est globalement moins favorable puisque les défaillances d'entreprises ont été plus nombreuses en 2013 qu'en 2012, même si une inflexion à la baisse a été constatée depuis le dernier quadrimestre. En revanche, sur la base d'un indice cent (cf. graphique ci-après) calculé en 2008, la Basse-Normandie se situe au niveau 120 à fin 2013 contre 113 pour la France. Enfin, par secteur, les défaillances enregistrées en 2013 ont été de 108 dans l'industrie, de 239 dans la construction, de 250 dans le commerce - réparation automobile et de 188 dans l'hébergement - restauration. Ces 4 secteurs représentent à eux seuls 67 % des défaillances comptabilisées en 2013 en Basse-Normandie. Au plan départemental, 565 défaillances d'entreprises ont été prononcées en 2013 dans le Calvados, 376 dans la Manche et 222 dans l'Orne.



Graphique n° 7 : Défaillances des entreprises en France métropolitaine et en Basse-Normandie de 2008 à 2013

Source : FIBEN - Banque de France



Graphique n° 8 : Evolution 2012-2013 des défaillances d'entreprises dans les principaux secteurs de l'économie Basse-Normandie

Source : INSEE d'après Fiben - Banque de France

II.3.7. L'ACTIVITE DES JURIDICTIONS PRUD'HOMALES

L'activité des tribunaux prud'homaux constitue un des indicateurs des relations sociales en région. Sur la base des statistiques 2012 communiquées par le Ministère de la Justice, il est possible d'obtenir l'intensité et l'évolution des litiges opposant employeurs et salariés. On relèvera que l'activité des 7 juridictions prud'homales situées en Basse-Normandie connaît une baisse régulière depuis plusieurs années. Sur l'année 2012, seule disponible à la date de rédaction de ce document, la plupart des sections ont été caractérisées par une baisse de leur activité. Ce ne fut cependant pas le cas des sections commerce (+ 4 %) et agriculture (+ 23 %) alors que, toutes sections confondues, la diminution des affaires nouvelles enregistrées a été de 9 %.

2012	Alençon	Argentan	Avranches	Caen	Cherbourg	Coutances	Lisieux	Total	Rappel 2011
Affaires nouvelles (y.c. référés)	276	288	171	1 250	340	255	445	3 025	3 330
Section commerce	75	55	58	364	85	130	123	890	883
Section industrie	57	122	53	278	134	26	151	821	906
Section activités diverses	54	44	30	195	57	42	66	488	571
Section encadrement	19	27	10	131	22	31	24	264	261
Section agriculture	18	9	2	32	3	9	13	86	70

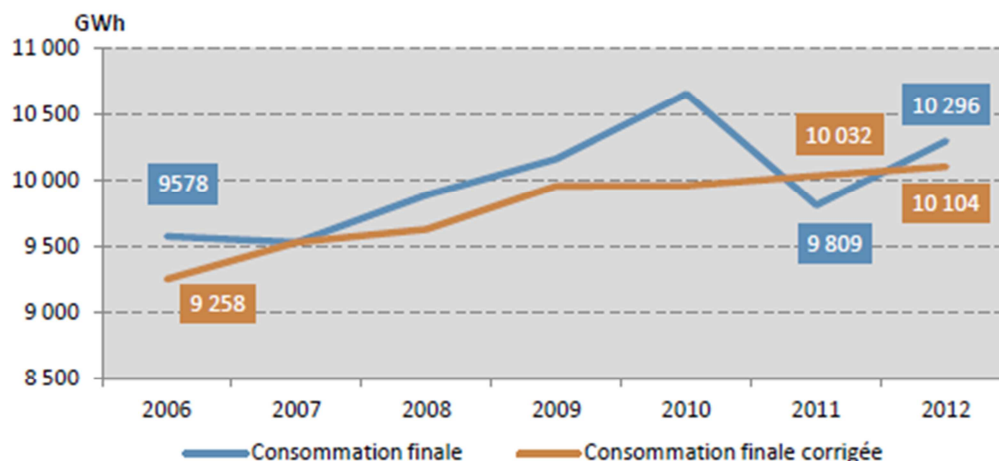
Tableau n° 27 : L'activité des juridictions prud'homales en 2012
Source : Ministère de la Justice

II.3.8. LA CONSOMMATION D'ENERGIE ET LA PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES EN BASSE-NORMANDIE

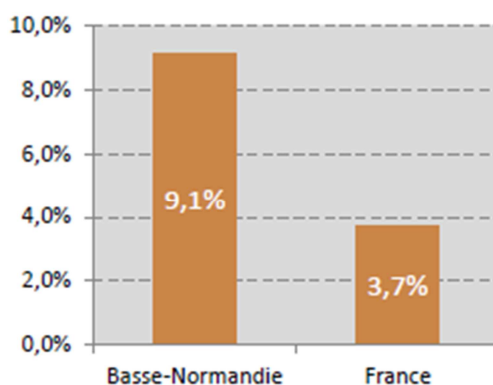
Le développement suivant fait le point, d'une part, de la consommation d'énergie à la fois électrique et de nature pétrolière et, d'autre part, de la production et de la consommation d'énergie d'origine renouvelable.

La consommation d'énergie électrique exprimée en termes de consommation finale corrigée continue d'augmenter. Ainsi, entre 2006 et 2012, la progression de la consommation a été pour la Basse-Normandie de 9,1 % (contre 3,7 % en France durant la même période) mais de 0,7 % entre 2011 et 2012, marque d'un ralentissement certain. Il est très probable que les effets de la crise économique conjugués avec les augmentations successives du prix de l'électricité ont de la sorte incité les consommateurs et les entreprises à plus de modération.

Pour mémoire, le taux de croissance annuel moyen d'augmentation (TCAM) du prix de l'électricité a été de 2 % entre 2003 et 2012 mais il a été considérablement plus élevé pour les produits issus du pétrole, en l'occurrence de 6,1 %, et de 5,2 % pour le gaz.



Graphique n° 9 : Evolution de la consommation électrique en 2012 en Basse-Normandie
Source : RTE



Graphique n° 10 : Evolution de la consommation finale corrigée (hors secteur énergie)
de 2006 à 2012 en Basse-Normandie et en France
Source : RTE

En ce qui concerne les produits pétroliers, plusieurs constats peuvent être opérés. Tout d'abord, on observe une diminution progressive de la consommation de ceux-ci en Basse-Normandie. Cette diminution est de 2,61 % depuis 2008. Cependant les consommations respectives de gazole et d'essence sans plomb ont connu des évolutions contraires. Pour le premier cité, il a connu une augmentation globale et continue de sa consommation depuis 2008. L'année 2013 constitue en la matière un nouveau maximum. Pour le second, en l'occurrence l'essence sans plomb, la consommation ne cesse de diminuer année après année pour représenter une baisse de pratiquement 23 % en 6 années.

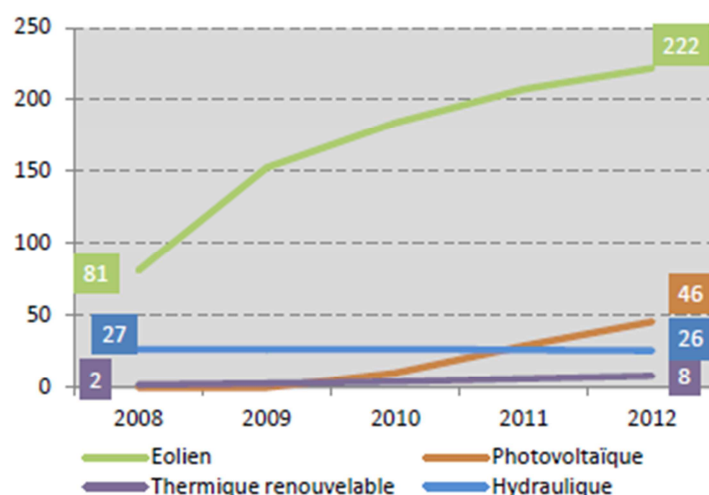
Carburants (en hl)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution 2013-2012
Gazole	11 087 143	10 997 280	11 102 842	11 324 408	11 232 612	11 403 153	+ 1,52 %
Essence sans plomb	3 008 508	2 926 240	2 699 351	2 548 626	2 347 946	2 323 313	- 1,05 %
Electricité (en GWh)	9 750	9 500	10 700	9 809	10 296	-	-

Tableau n° 28 : Evolution de la consommation de carburants et d'électricité
depuis 2008 en Basse-Normandie

Sources: Conseil Régional de Basse-Normandie et RTE

Dans le rapport sur la situation économique et de l'emploi portant sur l'année 2012, le domaine des énergies renouvelables avait fait l'objet d'un bilan sur la base des données éditées par l'Observatoire Bas-Normand des Energies et du Climat (OBNEC).

Pour compléter et actualiser certaines des informations proposées l'an dernier, un point sur l'évolution du parc et de la production d'énergies renouvelables en région est proposé sur la base des données fournies par RTE.



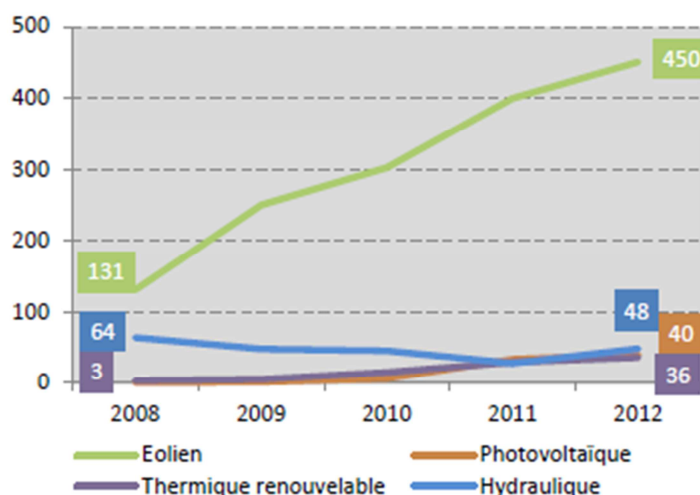
Graphique n° 11 : Evolution du parc ENR installé (MW)

Source : RTE

Comme le montre le graphique relatif au parc installé, l'équipement en moyens de production éoliens s'est poursuivi mais à un rythme cependant moins soutenu qu'auparavant¹⁸. Il atteignait ainsi 222 MW en 2012. Les installations photovoltaïques ont connu, toutes proportions gardées, une forte progression entre 2009 et 2012 pour s'établir à 46 MW. En revanche, le secteur du thermique renouvelable a peu évolué durant cette même période (de 2 MW à 8 MW) tandis que les installations de production hydraulique d'électricité restaient stables (28 MW).

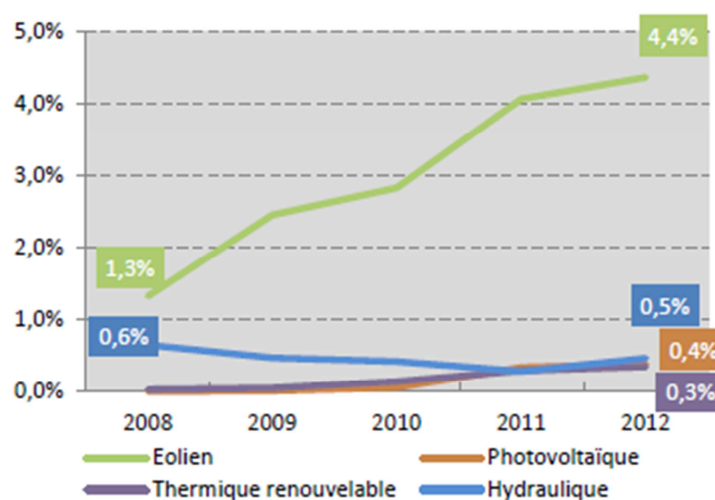
Corrélativement la production d'électricité de source éolienne a connu une considérable progression passant de 131 à 450 GWh comme l'indique le graphique suivant. Cette évolution à la hausse a été plus accentuée pour le photovoltaïque (de 3 à 36 GWh) tout en restant dans l'absolu peu importante. La production d'électricité à partir d'installations hydraulique est évaluée à 48 GWh contre 64 en 2008. L'essentiel de cette évolution négative est causé par les fluctuations de pluviométrie, celle-ci déterminant l'intensité de la production.

¹⁸ Au plan national, les nouveaux raccordements d'éoliennes ont baissé de 30 % en 2013 par rapport à 2012 (535 MW contre 815 MW). Il en a été de même pour le photovoltaïque avec 613 MW raccordés en 2013 en baisse de 45 % par rapport à 2012.



Graphique n° 12 : Evolution de la production d'EnR (GWh)
Source : RTE

Comme le montre le graphique ci-après, le niveau de couverture par les énergies renouvelables (EnR) de la consommation totale d'électricité en Basse-Normandie, même s'il ne cesse de croître, apparaissait en 2012 globalement faible puisque se situant en deçà de 6 %.



Graphique n° 13 : Evolution du taux de couverture de la consommation
Source : RTE

II.3.9. LES RETRAITES DU REGIME GENERAL EN BASSE-NORMANDIE

Les retraités constituent, en Basse-Normandie, une fraction importante de la population régionale et sont en tant que tels des acteurs économiques à part entière. Dès lors et sur la base des données communiquées par la CNAV, la CARSAT de Normandie et l'INSEE, il est intéressant de consacrer un bref développement à cette population.

Il est tout d'abord utile de mentionner que le nombre de retraités résidant en Basse-Normandie était évalué par les services de l'INSEE au 1^{er} janvier 2010 à 372 526 personnes, soit 2,70 % de la population nationale de retraités. Ce nombre est

également à comparer avec la population régionale totale qui était à cette date de l'ordre de 1 470 000 habitants. De la sorte, la population régionale de retraité(e)s est désormais supérieure à 25 % soit un Bas-Normand sur quatre. Cette donnée doit être comparée avec la proportion nationale qui était à la même date de 21,3 %. Ces quelques chiffres inspirent trois commentaires. D'une part, le vieillissement de la population bas-normande est une réalité incontestable, qui dépasse le seul point de vue démographique pour revêtir une dimension économique indéniable. D'autre part, le nombre de retraités présents en Basse-Normandie est à comparer avec la population active régionale qui était de 662 000 personnes en 2010. Enfin, si la population de retraités ne cesse d'augmenter, il n'en est pas de même de la population d'actifs ; que cela soit en Basse-Normandie ou en France.

Si l'on se réfère à des données plus récentes encore (1^{er} janvier 2013), les proportions de personnes âgées de 60 ans et plus sont les suivantes :

- 60 ans et plus, 401 122, soit 27,1 % de la population totale ;
- 65 ans et plus, 296 839, soit 19,4 % de la population totale.

La CARSAT Normandie, organisme dont l'une des missions est de préparer et de payer les retraites des salariés du régime général, versait en 2012 des pensions à 270 502 retraités domiciliés en Basse-Normandie, soit 1,27 % de plus qu'en 2011. La pension moyenne versée par la CARSAT s'élevait en 2012 à 674 euros par mois et en 2013 à 688 euros, soit une hausse de 2,1 %. Il s'agit bien entendu d'un montant ne prenant pas en compte les retraites complémentaires.

Il convient par ailleurs de souligner que la part des retraites, pensions et autres rentes intervenant dans la constitution des revenus des ménages était en 2011 plus importante en Basse-Normandie qu'en moyenne française, soit 28,7 %¹⁹ contre 24,8 % en France métropolitaine et 26,7 % en France de province. Il faut signaler que ce différentiel (3,9 points en 2011) ne cesse de s'accroître. Il était en effet de 3,1 points en 2007. Cette évolution appelle deux observations. D'une part, l'augmentation de ce différentiel est loin d'être un indicateur de vitalité et, d'autre part, l'économie bas-normande devient de plus en plus « présenteielle ».

II.3.10. EVOLUTION DES ENCOURS BANCAIRES EN BASSE-NORMANDIE

L'observation de l'évolution des encours bancaires en région constitue un autre indicateur clé de l'activité économique des entreprises et des opérations réalisées par les ménages.

Il faut souligner que les montants des crédits et des dépôts ne cessent de croître en euro courant sur la période observée, en l'occurrence depuis 2007.

¹⁹ Au plan départemental, les variations observées en la matière sont considérables. En 2011, les retraites et autres revenus assimilables constituaient ainsi 26,8 % des revenus des ménages dans le Calvados, 30,1 % dans la Manche et 31,3 % dans l'Orne.

Encours des crédits	Déc. 2007	Déc. 2008	Déc. 2009	Déc. 2010	Déc. 2011	Déc. 2012	Déc. 2013	Evolution 2013/2012
Total des crédits	24 809	26 499	27 325	29 327	29 384	29 834	30 200	+ 1,2 %
Dont : - crédits de trésorerie	2 731	2 914	2 975	2 928	2 952	2 883	2 700	- 6,3 %
- crédits à l'équipement	7 806	8 307	8 628	9 752	9 209	9 338	9 400	+ 0,7 %
- crédits à l'habitat	13 382	14 415	14 877	15 770	16 382	16 759	17 300	+ 3,2 %
France						1 694 905	1 699 200	+ 0,3 %

Tableau n° 29 : Encours des crédits (en millions d'euros) en Basse-Normandie depuis 2007

Source : Banque de France

En ce qui concerne les crédits, l'évolution des encours demeure positive quoique contrastée. Elle est même plus favorable que celle observée en France : + 1,2 % contre + 0,3 %.

Au plan détaillé, les crédits de trésorerie ont été caractérisés en Basse-Normandie par une diminution tout à fait significative avec une évolution de - 6,3 %, supérieure encore à celle comptabilisée en 2012 (- 2,3 %). Il faut voir dans cette tendance la traduction à la fois de la crise économique et des exigences accrues imposées aux banques par le dispositif Bâle III.

En revanche, les crédits à l'habitat ont crû fortement (+ 3,2 %), plus encore que l'année précédente (+ 2,3 %). Pour autant, cette croissance ne retentit pas sur le niveau d'activité du secteur du bâtiment, ce dernier affichant des résultats orientés à la baisse. Il faut donc voir dans cette augmentation du montant des prêts à l'habitat consentis la conséquence possible d'une hausse des prix à la construction (hausse des produits, du coût de la main d'œuvre et entrée en vigueur de la Réglementation Thermique 2012).

Les crédits dédiés à l'équipement, quant à eux, ont légèrement augmenté (+ 0,7 %).

Concernant les dépôts, l'évolution enregistrée en Basse-Normandie entre 2012 et 2013 a été de + 3,3 %, très inférieure cependant à celle observée l'année précédente (+ 6,9 %), et de la même manière inférieure à celle comptabilisée en France (+ 5,5 %). Ces évolutions inspirent trois commentaires.

D'une part, les données rassemblées dans le tableau ci-après montrent que, malgré la crise et les difficultés, le niveau global des dépôts continue d'augmenter, signe indiscutable d'une propension forte à l'épargne de précaution. Il en va ainsi des comptes sur livrets (+ 1,2 %), des livrets de développement durable (+ 4,7 %), et des plans épargne logement (+ 6,2 %).

D'autre part, la diminution par plus de deux des dépôts (toutes formes confondues) peut être interprétée comme la traduction concrète des difficultés qu'affrontent les agents économiques.

Enfin, cette croissance des dépôts donc de l'épargne de précaution s'opère au détriment de la consommation courante et donc de l'économie.

Dernière observation, la Basse-Normandie représente 1,78 % des crédits consentis et 1,89 % des dépôts opérés en France.

Dépôts	Déc. 2007	Déc. 2008	Déc. 2009	Déc. 2010	Déc. 2011	Déc. 2012	Déc. 2013	Evolution 2013/2012
Total des dépôts	23 403	24 549	25 407	26 693	27 788	29 708	30 700	+ 3,3 %
<i>Dont : - cptes ordinaires créditeurs</i>	6 280	6 070	6 523	6 963	6 949	6 682	7 300	+ 9,2 %
- cptes créditeurs à terme	1 809	2 360	2 710	3 124	3 501	4 657	4 700	+ 0,9 %
- livrets	5 241	6 449	6 634	7 055	7 762	8 204	8 300	+ 1,2 %
- livrets épargne pop.	1 891	1 950	1 851	1 749	1 702	1 687	1 600	- 5,2 %
- livrets dvpt durable	1 528	1 719	1 679	1 658	1 691	2 292	2 400	+ 4,7 %
- cpte épargne logement	900	849	869	816	804	764	700	- 8,4 %
- plan épargne logement	4 535	3 980	4 005	4 191	4 296	4 331	4 600	+ 6,2 %
- plan épargne pop.	1 055	1 039	1 025	981	901	894	900	+ 0,1 %
France					1 456 283	1 542 117	1 626 800	+ 5,5 %

Tableau n° 30 : Encours des dépôts (en millions d'euros) en Basse-Normandie depuis 2007

Source : Banque de France

II.3.11. LA SITUATION ECONOMIQUE DE L'AIRE URBAINE CAENNAISE

A bien des égards, la métropole caennaise et son aire urbaine constituent sinon le moteur de l'activité économique régionale du moins un élément essentiel de celle-ci. Pour mémoire, il faut souligner que ce territoire rassemble 400 000 habitants soit 25 % de la population régionale et, surtout, 31 % de l'emploi salarié comptabilisé en Basse-Normandie.

Un certain nombre des indicateurs collectés par Synergia, agence de développement de l'agglomération caennaise, peuvent ici être rapportés pour évaluer la situation de l'emploi et le dynamisme dont fait preuve l'aire urbaine caennaise. Pour des raisons pratiques, ces informations ne prennent en compte que l'année 2012.

La valeur ajoutée produite dans l'aire urbaine de Caen s'est élevée pour 2012 à 10,13 milliards d'euros, en progression de 1,9 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit de l'augmentation la plus forte observée dans les huit aires urbaines du grand Ouest²⁰. Cette hausse est également supérieure à celle enregistrée pour la même période en France soit 1,7 %. En revanche, en dix ans, la valeur ajoutée de l'aire urbaine de Caen n'a crû que de 19,6 % contre 25 % en moyenne pour les aires urbaines du Grand Ouest.

Malgré les turbulences, le nombre d'établissements présents sur l'aire urbaine (21 526 unités) a augmenté de 2 % en 2012, soit 415 supplémentaires. Cette augmentation est imputable aux établissements du secteur des services (+ 305) et de la construction (+ 85) tandis que le nombre d'établissements industriels baissait de 16 unités.

Par ailleurs, le territoire caennais affiche en 2012 le deuxième plus fort taux de création d'établissements desdites aires urbaines, soit + 1,2 % (mais - 6,3 % entre 2010 et 2011). Ce flux de création est pour moitié imputable aux créations enregistrées dans le secteur tertiaire (3 538 créations). En revanche, l'emploi est marqué pour la quatrième année consécutive par une baisse. Ainsi, le nombre de salariés travaillant dans l'aire caennaise était de 155 708, en diminution de 766 personnes soit - 0,5 % d'une année sur l'autre.

²⁰ Soit Rouen, Le Havre, Rennes, Caen, Nantes, Angers, Le Mans et Brest.

Pour ce qui concerne les créations de locaux professionnels en 2012, plus de 70 000 m² ont été édifiés, la moitié des surfaces considérées intéressant les activités artisanales, industrielles et de stockage. La surface moyenne annuelle de création dans les aires urbaines du grand Ouest est évaluée à 190 000 m². Par ailleurs, fin 2012, plus de 50 000 m² de bureaux étaient disponibles sur le territoire de l'agglomération de Caen, c'est-à-dire un stock comparable à celui observé en 2011.

III. L'EMPLOI ET LE CHOMAGE EN BASSE-NORMANDIE

III.1. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIE

III.1.1. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIE EN 2013

Selon les évaluations réalisées par l'INSEE en 2013, l'emploi salarié du secteur marchand non agricole et hors emploi public a été caractérisé pour la seconde année consécutive par une évolution négative se traduisant par une diminution de 2 610 emplois, soit une baisse de 0,8 % contre - 0,2 % en France. Pour mémoire, la baisse enregistrée en 2012 avait été deux fois plus élevée (5 228 emplois).

Le tableau ci-après en donne le détail par grands secteurs économiques. A la différence de l'année 2013, le secteur tertiaire renoue avec la hausse de ses effectifs, sans toutefois compenser les suppressions opérées en 2012. L'industrie a perdu 1 870 emplois et affiche une évolution négative de ses effectifs de - 2,2 %. Cette évolution est notamment la traduction des plans sociaux et des disparitions d'établissements annoncées ces derniers temps. Le secteur du bâtiment continue, quant à lui, de perdre des emplois (- 1 187 soit -3,4 %) et ce à un rythme pratiquement comparable à celui observé en 2012, qui plus est très supérieur à celui enregistré en France.

Le secteur tertiaire s'est en revanche redressé et affiche une progression de 447 emplois (+ 0,2 %). Cette amélioration peut être imputée entre autres à une reprise du recours à l'intérim comme elle a pu être comptabilisée de façon significative à partir des troisième et quatrième trimestres 2013.

Il faut préciser que cette diminution annuelle de l'emploi salarié n'est pas spécifique à la Basse-Normandie. La plupart des autres régions a connu la même tendance à la baisse de cet indicateur. Seules les régions du sud de la France (PACA, Corse, Midi-Pyrénées, Aquitaine et Auvergne) ainsi que l'Ile-de-France y ont échappé.

Il faut cependant signaler que le quatrième trimestre 2014 s'est soldé par une évolution positive de l'emploi grâce, comme déjà indiqué, à l'intérim.

Secteurs	Basse-Normandie		France	
	Nombre	%	Nombre	%
Industrie	84 852		3 177 133	
<i>Evolution sur 1 an</i>	- 1 870	- 2,2	- 50 707	- 1,6
Construction	33 589		1 393 328	
<i>Evolution sur 1 an</i>	- 1 187	- 3,4	- 25 159	- 1,8
Tertiaire	193 625		10 881 926	
<i>Evolution sur 1 an</i>	+ 447	+ 0,2	+ 43 813	+ 0,4
Ensemble des secteurs	312 066		15 452 387	
<i>Evolution sur 1 an</i>	- 2 610	- 0,8	- 32 053	- 0,2

Tableau n° 31 : Evolution de l'emploi salarié en Basse-Normandie au 4^{ème} trimestre 2013
Source : INSEE (données CVS)

III.1.2. L'EMPLOI PUBLIC EN BASSE-NORMANDIE

Selon les données publiées par l'INSEE, les effectifs des différentes fonctions publiques s'élevaient au 31 décembre 2011 à 117 000 personnes. Ils sont à comparer aux 122 000 fonctionnaires comptabilisés en 2010, estimation toutefois opérée sur des bases statistiques différentes.

Fonctions publiques	31/12/2011	Calvados	Manche	Orne
Fonction publique d'Etat	46 600	23 000	15 800	7 800
Fonction publique territoriale	39 500	20 100	12 700	6 700
Fonction publique hospitalière	30 900	14 500	9 700	6 700
Total	117 000	57 600	38 200	21 200

Tableau n° 32 : L'emploi public en Basse-Normandie à fin 2011

Source : INSEE - SIASP

Au plan détaillé, le département du Calvados rassemble près de la moitié des effectifs de la fonction publique déployés en Basse-Normandie. Il faut signaler que les effectifs ici mentionnés intègrent 3 900 contrats aidés à raison de 2 600 relevant de l'Etat, 800 de la fonction publique territoriale et 500 de la fonction publique hospitalière.

En termes de poids de la fonction publique régionale par rapport à celle comptabilisée en France, on observe que la fonction publique d'Etat en Basse-Normandie représente 1,9 % par rapport au niveau national. La fonction publique territoriale s'élève à 2,4 % tandis que la fonction publique hospitalière « pèse » 2,7 % de son homologue national.

III.1.3. L'EMPLOI DANS L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Particulièrement développée dans le Grand Ouest, le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) procure en Basse-Normandie un emploi à près de 60 000 personnes²¹ et représente de ce fait 12,8 % de la population active salariée régionale.

Ces quelque 60 000 emplois correspondent à 51 154 emplois exprimés en équivalent temps plein et dispensés par 5 545 établissements. Au plan territorial, le département du Calvados rassemble 44,7 % de l'emploi salarié de l'ESS, la Manche 32,6 % et l'Orne 22,7 %.

Quatre secteurs concentrent plus des deux tiers des emplois. Il s'agit de :

- action sociale sans hébergement (13 305) ;
- hébergement médico-social et social (9 833) ;
- enseignement (8 464) ;
- activités financières et d'assurances (5 845).

²¹ Grâce à un partenariat entre l'Observatoire de l'ESS et l'INSEE, il est désormais possible de disposer d'une analyse de l'emploi dans ce secteur à l'échelle de la région et des territoires.

En termes d'évolution, l'emploi dans l'Economie Sociale et Solidaire s'est caractérisé ces dernières années par une réelle résistance à la crise puisqu'elle a connu une évolution positive de ses effectifs. De la sorte, le taux annuel moyen de croissance (TCAM) a été de 0,9 % entre 2006 et 2012, ce qui s'est traduit par un nombre de créations d'emploi nettes de 2 838. Par comparaison, il faut rappeler que ces mêmes paramètres ont connu dans le secteur privé hors ESS entre 2006 et 2012 des évolutions négatives : - 0,7 % pour le TCAM et - 13 554 emplois.

Pour l'année 2013, ne sont disponibles au moment où ce rapport est rédigé que les données relatives aux trois premiers trimestres. Si le premier trimestre 2013 a été caractérisé par une poursuite de la croissance (+ 0,7 %) observée en 2012, il n'en a pas été de même pour les deux trimestres suivants avec des baisses successives de - 0,6 % et de -0,7 %, ce qui tend à prouver que l'ESS constitue un secteur économique à part entière et donc sensible aux évolutions de la conjoncture.

III.2. LE TRAVAIL INTERIMAIRE

Elément traditionnel d'appréciation du travail précaire (faute notamment de pouvoir rapidement évaluer les contrats à durée déterminée en nombre et en durée), l'intérim renoue en 2013 avec l'augmentation de ses effectifs, à la différence de ce qui avait été enregistré en 2012 (- 1 844 ETP²²). De la sorte, ses effectifs, au nombre de 11 735, sont en hausse de 85 ETP. Cette amélioration est principalement imputable aux secteurs des services (+ 183) et de la construction (+ 94). En revanche, le recours à l'intérim continue de diminuer dans le domaine industriel. Le tableau suivant détaille ces éléments.

Activités économiques	2012	2013	Evolution 2013/2012		Taux de recours en 2013 (1)
			Nombre	%	
Agriculture	79	88	+ 9	+ 11	ns
Industrie	6 322	6 190	- 132	- 2	6,8
Construction	2 447	2 571	+ 94	+ 4	7,0
Commerce	1 055	986	- 69	- 7	1,5
Services	1 717	1 900	+ 183	+ 11	1,5
Ensemble	11 650	11 735	+ 85	+ 1	3,6

ns = non significatif

(1) Taux de recours = emplois ETP / effectifs salariés X 100 + ETP

Tableau n° 33 : L'intérim en 2013 en Basse-Normandie par secteur d'activité
(emplois ETP au 4^{ème} trimestre)

Source : DIRECCTE

Le tableau ci-dessous exprime l'évolution dans les départements du recours à l'intérim. Deux départements, en l'occurrence le Calvados et l'Orne, affichent une grande stabilité tandis que le département de la Manche représente l'essentiel de la progression observée en Basse-Normandie. Le recours à l'intérim en France continue de marquer le pas avec une diminution de 3 %.

²² Equivalent Temps Plein.

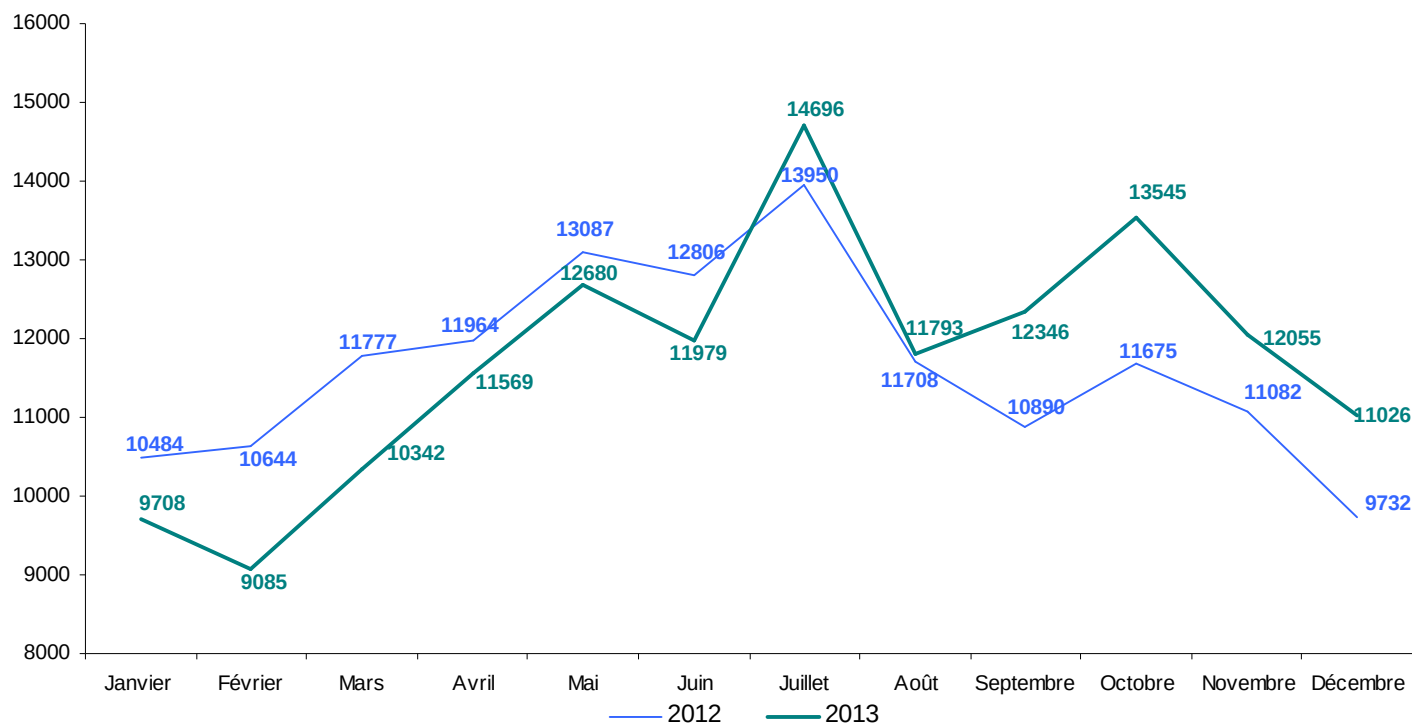
Départements	2012	2013	Evolution 2013/2012		Taux de recours (1)
			Nombre	%	
Calvados	5 835	5 841	+ 6	0	3,6
Manche	3 374	3 454	+ 80	+ 2	3,3
Orne	2 441	2 440	- 1	0	4,2
Basse-Normandie	11 650	11 735	+ 85	+ 1	3,6
France entière	520 693	505 485	- 15 208	- 3	3,2

(1) Taux de recours : emploi Equivalent Temps Plein / effectifs salariés x 100 + ETP

Tableau n° 34 : L'évolution du recours à l'intérim en Basse-Normandie en 2013 par département et en France (emplois ETP au 4^{ème} trimestre)

Source : DIRECCTE

Dernier indicateur relatif à l'intérim, les durées des missions ont été à nouveau caractérisées par une diminution passant en moyenne régionale de 1,45 à 1,41 semaine. Pour mémoire, en 2011, la durée moyenne était de 1,54 semaine.



Graphique n° 14 : L'évolution mensuelle de l'intérim en Basse-Normandie

Source : DIRECCTE

III.3. L'ACTIVITE PARTIELLE

Considérée à juste titre comme protecteur de l'emploi et amortisseur de crise, l'activité partielle (ex-chômage partiel) a connu en 2013 une augmentation tout à fait significative avec un total de journées consommées de 131 483, soit deux fois plus que l'année 2012 (63 897 journées), ce résultat correspondant bien à l'évolution de la conjoncture économique régionale durant l'année en cause. L'essentiel de la

consommation de ces journées d'activité partielle a eu lieu aux premier et dernier trimestres 2013 avec respectivement 56 375 journées et 35 042 journées.

Le secteur automobile représente 44 % du total des journées chômées, le commerce de détail-réparation 10 %, la construction navale 6 % et la chimie-plasturgie 6 %.

III.4. LE CHOMAGE ET LA DEMANDE D'EMPLOI

A fin décembre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A²³ inscrits auprès de Pôle Emploi en Basse-Normandie s'élevait en données brutes à 67 817, en augmentation de 2,4 % par rapport à l'année précédente. Au niveau national, l'augmentation observée a été supérieure et s'est élevée à + 5,6 %. Ainsi, depuis 2011, la hausse du chômage est plus importante au niveau national qu'en Basse-Normandie et ce de façon significative.

Après les hausses considérables enregistrées en 2008 (+ 18,4 %) et en 2009 (+ 13,5 %), le nombre d'inscrits à Pôle Emploi en tant que chômeurs de catégorie A a continué de croître, certes à un rythme moins élevé. De la sorte, entre décembre 2009 et décembre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'est accru de 18,9 %. On peut au regard de ces comparaisons temporelles considérer que l'augmentation de la demande d'emploi a été mieux contenue ces dernières années sans pour autant observer enfin une diminution du nombre de demandeurs d'emploi.

²³ Selon la dernière réforme ayant affecté le calcul des données du chômage, il convient de prendre en considération la présentation suivante des différentes catégories de demandeurs d'emploi. Les catégories A, B et C correspondent désormais aux anciennes catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8, sachant que la catégorie A regroupe les demandeurs d'emploi de catégories 1, 2 et 3 n'ayant exercé aucune activité réduite, que la catégorie B regroupe les demandeurs d'emploi de catégories 1, 2 et 3 ayant exercé une activité réduite et que la catégorie C rassemble les demandeurs d'emploi de catégories 6, 7 et 8. La catégorie D (ex catégorie 4) correspond aux demandeurs d'emploi stagiaires de la formation ou en maladie et aux personnes bénéficiant d'un emploi aidé. La catégorie E (ex catégorie 5) rassemble les personnes en emploi à la recherche d'un autre emploi.

Pour mémoire : catégorie 1 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein. Catégorie 2 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel. Catégorie 3 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée. Catégorie 6 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à plein temps, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Les catégories 7 et 8 correspondent aux catégories 2 et 3 pour les demandeurs ayant déjà travaillé plus de 78 heures dans le mois. Les demandeurs d'emploi de catégories 4 et 5 recensent des personnes non immédiatement disponibles et qui ne sont pas tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi : les personnes en stage, en formation, en maladie (catégorie 4) ou celles qui ont un emploi mais qui sont à la recherche d'un autre emploi (catégorie 5).

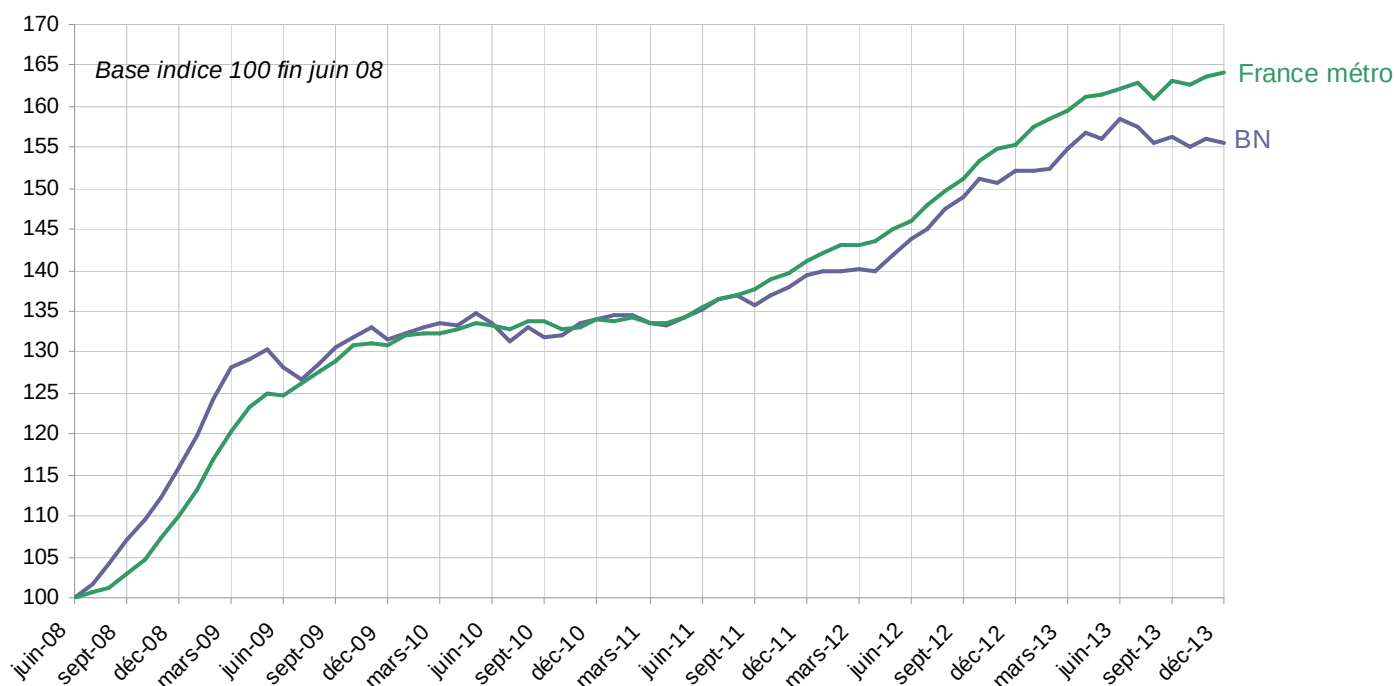
Catégories statistiques	Catégories administratives
Catégorie A	Catégories 1, 2, 3 hors activité réduite
Catégorie B	Catégories 1, 2, 3 en activité réduite
Catégorie C	Catégories 6, 7, 8
Catégorie D	Catégorie 4
Catégorie E	Catégorie 5
Catégories A, B, C, D, E	Catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8

Dans l'absolu, 2013 constitue la sixième année de hausse du chômage, phénomène jamais observé en Basse-Normandie depuis 1984.

Au plan départemental, les évolutions de la demande d'emploi apparaissent comme en 2012 assez homogènes. Dans la Calvados, l'augmentation comptabilisée a été de 2,0 % ; dans la Manche ; la hausse a été plus élevée avec + 2,8 % et dans l'Orne, le chômage a crû de 2,6 %.

DEFM Catégorie A	Décembre 2013	Evolution sur 1 an	
		Nombre	%
Calvados	34 718	+ 692	+ 2,0
Manche	20 300	+ 547	+ 2,8
Orne	12 799	+ 323	+ 2,6
Basse-Normandie	67 817	+ 1 562	+ 2,4
France métropolitaine (en milliers)	3 372,0	+ 178,7	+ 5,6

Tableau n° 35 : Evolution de la demande d'emploi en 2013 en Basse-Normandie (catégorie A)
Source : DIRECCTE, Pôle Emploi



Graphique n° 15 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A) en données Corrigées des Variations Saisonnières (CVS) de fin juin 2008 à fin décembre 2013
Source : DIRECCTE, Pôle Emploi

En termes de taux de chômage (paramètre calculé sur la base des normes du BIT²⁴), cet indicateur tel que proposé par l'INSEE se traduit par une diminution et ce dans tous les départements. La baisse du taux de chômage a ainsi été évaluée à 0,3 % pour la région, niveau également observable dans les départements du Calvados et de l'Orne tandis que la baisse enregistrée dans le département de la Manche n'était que

²⁴ Bureau International du Travail.

de 0,1 %. Ce résultat moins favorable pour la Manche est peut-être la conséquence, entre autres, d'une diminution de l'intensité de l'activité du Grand chantier de l'EPR de Flamanville.

Département	Taux de chômage 4 ^{ème} trim. 2012	Taux de chômage 4 ^{ème} trim. 2013	Ecart annuel (en points)
Calvados	9,8	9,5	- 0,3
Manche	8,4	8,3	- 0,1
Orne	9,4	9,1	- 0,3
Basse-Normandie	9,3	9,0	- 0,3
France métropolitaine	9,8	9,8	+ 0,0

Tableau n° 36 : Taux de chômage BIT par département
Source : DIRECCTE, Pôle Emploi

L'examen attentif de l'évolution du chômage en Basse-Normandie opéré par catégories de demandeurs d'emploi (A, B et C) dans le tableau ci-après appelle un certain nombre de commentaires. Tout, d'abord, il faut souligner que si le chômage de catégorie A a diminué en 2013, il n'en a pas été de même pour les demandes d'emploi de catégories B et C qui, elles, ont connu de fortes augmentations. Ainsi, en 2013, le chômage de catégories A, B et C a concerné 106 811 personnes, ce à fin décembre contre 101 188 en décembre 2012, ce qui représente une augmentation globale de 5,6 %, laquelle est toutefois légèrement inférieure à celle comptabilisée en France soit + 6,1 %.

Catégorie	Décembre 2013	Evolution sur 1 an	
		Nombre	%
A	67 817	+ 1 562	+ 2,4
B	17 060	+ 845	+ 5,2
C	21 934	+ 3 216	+ 17,2
Total Basse-Normandie	106 811	+ 5 623	+ 5,6
Total France métropolitaine (<i>en milliers</i>)	4 974,4	+ 284,6	+ 6,1

Tableau n° 37 : Evolution de la demande d'emploi en 2013 en Basse-Normandie
(catégories A, B et C)

Source : DIRECCTE, Pôle Emploi

Au plan détaillé, la croissance globale du chômage est imputable à l'augmentation observée du chômage de catégorie B (+ 5,2 %), c'est-à-dire celui concernant les personnes ayant exercé une activité de durée réduite (moins de 78 heures dans le mois) et surtout à l'augmentation du chômage de catégorie C (+ 17,2 %), celui étant le fait de personnes ayant exercé une activité réduite « longue », c'est-à-dire supérieure à 78 heures dans le mois mais inférieure à un temps complet.

De façon plus exhaustive encore, c'est-à-dire catégories A, B, C, D²⁵ et E²⁶ confondues, le chômage concernait à fin 2013 en Basse-Normandie 119 917 personnes. Ce nombre représente une hausse de 6,1 % par rapport à décembre 2012, évolution à

²⁵ Demandeurs d'emploi de catégorie D : 6 340.

²⁶ Demandeurs d'emploi de catégorie E : 6 119.

peine inférieure à celle enregistrée en France : + 6,3 %. L'importance de ces derniers chiffres témoigne de la gravité de la situation économique et par conséquent sociale.

D'une façon générale, cela signifie que le chômage n'a cessé de croître en raison d'une dégradation continue des situations économiques régionale et nationale mais que cependant des offres d'emplois de durée courte ou moyenne ont été proposées en nombre accru.

III.4.1. LA SITUATION DU CHOMAGE PAR ZONES D'EMPLOI

Les évolutions du chômage (de catégorie A) selon les zones d'emploi ont été caractérisées en 2013 par une grande variabilité. D'une part, 2/3 des zones d'emploi ont connu une poursuite de l'augmentation du chômage alors qu'un autre tiers voyait la demande d'emploi diminuer. Cette évolution est très différente de celle ayant caractérisé l'année 2012. Il faut à cet égard rappeler que cette période avait été marquée par un quasi-emballlement du chômage. Toutes les zones d'emplois avaient de la sorte connu une hausse de forte ampleur et jamais inférieure à 4,8 %.

Au plan détaillé, la zone de Honfleur reste affectée par une deuxième année consécutive de hausse s'élevant à 9,1 %. La partie centrale et méridionale du département de la Manche (zones d'emploi de Coutances, de Granville et d'Avranches) a également subi des augmentations de la demande d'emploi s'échelonnant de 5,3 % (Avranches) à 3,7 % (Granville). Les zones d'emploi concernant les capitales départementales ont connu une hausse modérée du chômage, comparable ou légèrement inférieure à celle observée en moyenne régionale, c'est-à-dire oscillant entre 2,6 % et 2,0 %.

Quatre bassins affichent en revanche une baisse du chômage de catégorie A. il s'agit de bassins caractérisés par ailleurs par leur orientation industrielle sans pour autant que cet infléchissement soit imputable à une quelconque reprise de ce type d'activité. Ainsi, Flers, Vire, Lisieux et Argentan voient la demande d'emploi de catégorie A refluer de - 0,3 % à - 1,4 %. Plus précisément, voici quelles sont les évolutions (par ordre décroissant) par zones d'emploi observées en Basse-Normandie entre 2012 et 2013 :

- Nogent-le-Rotrou (pour les communes situées en Basse-Normandie) → + 11,1 % ;
- Honfleur → + 9,1 % ;
- Avranches → + 5,3 % ;
- Coutances → + 4,3 % ;
- L'Aigle → + 4,0 % ;
- Granville → + 3,7 % ;
- Alençon → + 2,6 % ;
- Cherbourg-Octeville → + 2,1 % ;
- Bayeux → + 2,0 % ;
- Caen → + 2,0 % ;
- Saint-Lô → + 0,2 % ;
- Flers → - 0,3 % ;

- Lisieux → - 0,3 % ;
- Vire → - 1,2 % ;
- Argentan → - 1,4 %.

III.4.2. LES EVOLUTIONS DE LA DEMANDE D'EMPLOI DANS LES REGIONS FRANÇAISES

Comme le rappelle le tableau suivant, la Basse-Normandie compte parmi les régions ayant vu leur nombre de demandeurs d'emploi croître de façon modérée comme Nord-Pas-de-Calais, Franche-Comté, Poitou-Charentes et Bourgogne. Elle est même celle dont le chômage a le moins augmenté en 2013. En termes de taux de chômage, cette moindre augmentation place désormais la Basse-Normandie non plus au centre du classement mais plutôt vers la tête de celui-ci. Il faut faire remarquer à ce propos que les régions du Grand-Ouest se situent toutes dans cette partie moins défavorable du classement. Pour autant, à fin décembre 2013, le plus faible taux régional de chômage observé en France était de 8,6 % ce qui est dans l'absolu élevé. Le taux médian de chômage des régions françaises se situent à 9,3 % ce qui tend à prouver qu'il tout à fait possible de passer en quelques années du taux le moins élevé à un classement moins « gratifiant ». Quelques régions affichent un taux de demande d'emploi très élevé, en l'occurrence Languedoc-Roussillon (13,9 %), Nord-Pas-de-Calais (13,0 %), Picardie (11,7 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (11,3 %).

Régions		Demandeurs d'emploi de catégorie A à fin déc. 2013		Taux de chômage
		Nombre	Evolution	
1	Languedoc-Roussillon	196 800	+ 7,2 %	13,9 %
2	Nord-Pas-de-Calais	259 100	+ 2,6 %	13,0 %
3	Picardie	113 300	+ 4,5 %	11,7 %
4	Provence-Alpes-Côte d'Azur	312 500	+ 6,5 %	11,3 %
5	Haute-Normandie	103 400	+ 4,8 %	11,0 %
6	Champagne-Ardenne	73 900	+ 4,7 %	10,4 %
	Lorraine	127 400	+ 5,7 %	10,4 %
8	Midi-Pyrénées	159 300	+ 7,5 %	10,0 %
	Corse	18 700	+ 10,0 %	10,0 %
10	Aquitaine	174 900	+ 5,8 %	9,6 %
11	Centre	125 900	+ 6,5 %	9,3 %
12	Franche-Comté	57 000	+ 3,5 %	9,2 %
	Poitou-Charentes	84 200	+ 3,4 %	9,2 %
14	Alsace	93 200	+ 5,2 %	9,0 %
	Basse-Normandie	67 800	+ 2,2 %	9,0 %
14	Limousin	32 400	+ 3,8 %	9,0 %
17	Bourgogne	74 500	+ 2,3 %	8,9 %
18	Ile de France	621 700	+ 7,7 %	8,6 %
	Auvergne	60 800	+ 4,3 %	8,6 %
	Rhône-Alpes	302 500	+ 4,0 %	8,6 %
	Bretagne	146 200	+ 4,8 %	8,6 %
	Pays de la Loire	166 700	+ 5,7 %	8,6 %

Tableau n° 38 : La demande d'emploi en France et ses évolutions régionales en 2013
Source : Pôle Emploi - DIRECCTE

III.4.3. L'ANALYSE STRUCTURELLE DU CHOMAGE EN BASSE-NORMANDIE

Sur la base d'un certain nombre d'indicateurs usuels, (catégories d'âges, catégories socio-professionnelles, secteurs d'origine des demandeurs d'emploi...), il est possible de procéder à une analyse structurelle de la demande d'emploi.

Le tableau ci-après relatif aux paramètres les plus concrets (âge, sexe...) met en évidence un certain nombre de situations et d'évolutions. Ainsi, le chômage des hommes et celui des femmes a évolué de façon relativement comparable en 2013 avec cependant une hausse plus accentuée pour les premiers cités. Plusieurs années successives de hausse supérieure du chômage masculin confirment bien l'état de crise économique prolongée. Désormais, le chômage masculin (36 733 personnes comptabilisées) représente 54,2 % de la totalité des demandeurs d'emploi (de catégorie A).

En revanche, le chômage des moins de 25 ans a connu une baisse significative (- 3,6 %). Il faut voir dans ce résultat favorable l'effet des politiques d'emploi menées en direction prioritairement de ce public. Néanmoins, deux observations doivent être formulées. D'une part, cette catégorie d'âge reste significativement affectée par le chômage ; elle représente en effet le cinquième des demandeurs d'emplois. D'autre part, si les actions entreprises dans le cadre de la lutte contre le chômage des jeunes ont produit donné des résultats encourageants, il convient de signaler que dans le même temps, les entrées en apprentissage étaient caractérisées en région par une baisse de 7 %.

A l'inverse des moins de 25 ans, les plus de 50 ans ont été caractérisés par une forte hausse exposition au chômage avec une hausse de la demande d'emploi les concernant proche de 10 % (+ 9,6 %) en 2013.

	Basse-Normandie			France métropolitaine
	Décembre 2012	Décembre 2013	Evolution sur 1 an (%)	Evolution sur 1 an (%)
Jeunes - 25 ans	13 707	13 211	- 3,6	+ 0,2
25 à 49 ans	38 805	39 550	+ 1,9	+ 4,9
50 ans et +	13 743	15 056	+ 9,6	+ 12,0
Hommes	35 997	36 733	+ 2,0	+ 6,1
Femmes	30 258	31 084	+ 2,7	+ 5,0
Ensemble	66 255	67 817	+ 2,4	+ 5,6
CLD cat. A-B-C (> 1 an)	38 466	42 955	+ 11,7	+ 12,9
CTLTD cat. A-B-C (> 2 ans)	18 511	21 313	+ 15,1	+ 17,4

Tableau n° 39 : La demande d'emploi selon le sexe et l'âge (DEFM catégorie A)

Source : DIRECCTE - Pôle Emploi

Au plan départemental, la hausse du chômage de longue durée a été plus forte dans la Manche (+ 13,7 %) que dans les deux autres départements : Calvados + 10,8 % et Orne + 10,7 %.

Enfin, autre signe d'une crise économique et sociale profonde, le chômage de longue durée a augmenté considérablement. Il a ainsi crû de 11,7 % en un an soit à

peine moins qu'au niveau national (+ 12,9 %). Plus préoccupant encore, le chômage de très longue durée (supérieure à deux années) a plus fortement augmenté encore (+ 15,1 %). Il concerne en Basse-Normandie plus de 21 000 personnes, soit un demandeur d'emploi sur cinq ! En outre, le chômage de longue durée chez les plus de 50 ans a crû de plus de 15 % en 2013.

Cette situation n'est pas sans rejaillir sur l'évolution du nombre de bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Actif). Ce dispositif concernait 39 975 personnes en Basse-Normandie à fin décembre 2013 dont plus de la moitié pour le seul département du Calvados. Le nombre de bénéficiaires a augmenté en une année de 7,2 % ce qui constitue une accélération par rapport à 2012 (+ 5,5 %). L'augmentation observée en France a été similaire (+ 7,1 %). Si l'on compare le nombre de bénéficiaires du RSA -socle à celui du RSA-activité, on constate que le second ne représente que 28 % du total. Cette proportion peu élevée témoigne à la fois des difficultés d'insertion qui affectent cette catégorie de la population ainsi que du caractère préoccupant de la situation économique.

	RSA - socle		RSA - activité		RSA - total	
	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle
Calvados	14 439	+ 7,6 %	5 738	+ 8,5 %	20 177	+ 7,8 %
Manche	7 465	+ 6,7 %	3 397	+ 2,7 %	10 862	+ 5,4 %
Orne	6 785	+ 8,2 %	2 151	+ 7,5 %	8 936	+ 8,1 %
Basse-Normandie	28 689	+ 7,5 %	11 286	+ 6,5 %	39 975	+ 7,2 %
France métropolitaine	1 590 235	+ 7,7 %	476 481	+ 5,1 %	2 066 716	+ 7,1 %
Poids BN/France en %	1,8	-	2,4	-	1,9	-

Données allocataires CAF

L'information sur les allocataires MSA n'est pas disponible par département

Tableau n° 40 : Nombre d'allocataires RSA à fin décembre 2013

Source : CNAF

En ce qui concerne l'analyse du chômage selon la qualification des demandeurs d'emploi, le tableau ci-après met en évidence certaines spécificités régionales. Malgré les efforts accomplis en matière de formation initiale et de formation tout au long de la vie, il apparaît ainsi que la proportion de demandeurs d'emploi pas ou peu qualifiés demeure significativement supérieure à celle comptabilisée en France. A fin décembre 2013, elle était de 33,2 % en région contre 30,0 % au plan national. Il convient toutefois de signaler que ce différentiel tend à légèrement se réduire. Il faut sans doute y voir un effet générationnel, les catégories d'âge les moins élevées étant celles qui ont le plus bénéficié des efforts de formation entrepris depuis de nombreuses années au niveau régional.

De façon inverse, la proportion de demandeurs d'emploi relevant de la catégorie cadres et techniciens est moins présente en Basse-Normandie, ce qui correspond d'ailleurs à la structure de l'emploi usuellement observée en région.

DEFM catégories ABC	Basse-Normandie	France entière
Non qualifiés	33,2 %	30,0 %
dont : - manœuvres	3,9 %	3,3 %
- ouvriers spécialisés	8,0 %	6,8 %
- employés non qualifiés	21,3 %	19,9 %
Qualifiés	56,6 %	56,7 %
dont : - ouvriers qualifiés (OP1 et OP2)	11,2 %	9,0 %
- ouvriers qualifiés (OP3 et OP4)	3,4 %	3,5 %
- employés qualifiés	42,0 %	44,3 %
Cadres / AMT	10,2 %	13,3 %
dont : - techniciens	4,9 %	5,0 %
- agents de maîtrise	1,8 %	2,5 %
- cadres	3,5 %	5,8 %

Tableau n° 41 : Les demandeurs d'emploi au 31 décembre 2013 selon la qualification
Source : Pôle Emploi

Corrélativement, le niveau de formation des demandeurs d'emploi fait apparaître une surreprésentation régionale de ceux titulaire du niveau V (niveaux CAP-BEP). Il est de surcroît préoccupant de constater que le différentiel entre la région et la moyenne française tend à augmenter passant ainsi de 7 points en 2012 à 7,3 points en 2013. De même, une différence est observable en ce qui concerne les niveaux IV, III et II/I, ce au détriment de la Basse-Normandie. En particulier pour les niveaux II/I, l'écart est de 4,1 points. Faut-il voir dans ces données objectives la conséquence des flux migratoires qui pèsent négativement sur les catégories jeunes de la population régionale. Une partie de la réponse avait été apportée par le CESER dans une étude récente sur les « Trajectoires scolaires, universitaires et professionnelles des jeunes Bas-Normands », celle-ci mettant en évidence le départ souvent précoce des jeunes les mieux formés vers d'autres régions.

DEFM catégories ABC	Basse-Normandie	France entière
Niveau I/II	7,7 %	11,8 %
Niveau III	9,2 %	10,8 %
Niveau IV	19,4 %	20,8 %
Niveau V	45,4 %	38,1 %
Niveau V bis	6,7 %	7,0 %
Niveau VI	11,6 %	11,4 %

Tableau n° 42 : Les demandeurs d'emploi au 31 décembre 2013 selon le niveau de formation
Source : Pôle Emploi

Un dernier tableau qui met en évidence les métiers regroupant le plus de demandeurs d'emploi vient confirmer cet ensemble d'informations. Ce tableau présente à certains égards un caractère quasi-immuable, les métiers demandés et leur ordre d'importance numérique ne connaissant pratiquement pas de changement d'une année sur l'autre. Il apparaît à l'évidence que la plupart sinon la totalité de ces métiers sont caractérisés par des exigences de qualifications plutôt modestes.

Métiers	Nombre de demandeurs d'emploi
Assistance auprès d'enfants	5 062
Nettoyage de locaux	4 437
Services domestiques	3 982
Magasinage et préparation de commandes	2 598
Entretien des espaces verts	2 589
Vente en habillement et accessoires de la personne	2 530
Secrétariat	2 429
Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	2 408
Assistance auprès d'adultes	2 376
Mise en rayon de libre-service	1 792

Tableau n° 43 : Les métiers regroupant le plus de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2013

Source : Pôle Emploi

III.5. LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS EN 2013

Selon les données communiquées par la DIRECCTE, les procédures de suppressions d'emplois (procédures concernant 10 emplois et plus) et le nombre d'emplois supprimés ont, comme en 2012, augmenté. Toutefois, si le nombre de procédures comptabilisées s'est accru de 4 unités (54 contre 50 l'année précédente), il n'en a pas été de même du nombre d'emplois supprimés puisque celui-ci est passé de 1 427 en 2012 à 1 640 en 2013. Cette augmentation a été particulièrement sensible dans le département de l'Orne comme le tableau ci-après l'indique.

Départements	Suppressions d'emplois sur l'année				Evolution 2013/2012	
	2012		2013		Nb de procédures	Nb emplois supprimés
	Nb de procédures	Nb emplois supprimés	Nb de procédures	Nb emplois supprimés		
Calvados	26	958	28	943	+ 2	- 15
Manche	18	295	13	289	- 5	- 6
Orne	6	174	13	408	+ 7	+ 234
Basse-Normandie	50	1 427	54	1 640	+ 4	+ 213

Tableau n° 44 : Les suppressions d'emplois (procédures de suppressions de 10 emplois et plus engagées sur l'année) en 2013 en Basse-Normandie

Source : DIRECCTE

Parmi les secteurs économiques les plus affectés par ces procédures, il faut signaler le bâtiment et les travaux publics (243 emplois concernés), la fabrication de produits métalliques (193), les transports terrestres (154), l'industrie automobile (134) et la fabrication de produits informatiques et électroniques (108).

III.6. L'OFFRE D'EMPLOIS

Au préalable, il est indispensable de préciser que les informations relatives à l'offre d'emplois ne reposent que sur les offres recueillies par Pôle Emploi. Dès lors, deux remarques doivent être formulées : d'une part, Pôle Emploi ne traite que moins

de 20 % des offres proposées sur le marché de l'emploi ; d'autre part, les comparaisons annuelles en la matière sont altérées par l'évolution des priorités mises en œuvre par cette structure selon que les efforts sont accentués ou non en direction du recueil des offres auprès des entreprises. Ainsi, il convient d'interpréter ces informations et les évolutions afférentes de façon particulièrement nuancée et prudente.

Selon les données communiquées par Pôle Emploi, il apparaît que les offres déposées auprès de cet organisme en 2013 ont une nouvelle fois diminué. Elles se sont élevées à 46 988 contre 56 203 en 2012 et 71 042 en 2011. Cette évolution à la baisse traduit bien la morosité de la situation économique.

Types de contrats	2012		2013		2013/ 2012
	Volume	Poids	Volume	Poids	
Contrat à Durée Indéterminée (CDI)	13 756	24,5 %	12 999	27,7 %	- 5,5 %
Contrat à Durée Déterminée (CDD)	29 765	53,0 %	25 009	53,0 %	- 16,0 %
Travail intérimaire	10 464	18,6 %	7 450	15,9 %	- 28,8 %
Autres contrats	2 218	3,9 %	1 530	3,3 %	- 31,0 %
Total	56 203	100,0 %	46 988	100,0 %	- 16,4 %

Tableau n° 45 : Evolution 2013/2012 du volume des offres d'emploi selon les types de contrats
Source : Pôle Emploi

Grands secteurs d'activité	2012		2013		2013/ 2012
	Volume	Poids	Volume	Poids	
Agriculture, sylv. et pêche	1 338	2,4 %	1 170	2,5 %	- 12,6 %
Industrie	4 617	8,2 %	3 047	6,5 %	- 34,0 %
Construction	2 461	4,4 %	2 156	4,6 %	- 12,4 %
Commerce	5 306	9,4 %	4 559	9,8 %	- 14,1 %
Services	42 481	75,6 %	35 773	76,6 %	- 15,8 %
Total	56 203	100,0 %	46 705	100,0 %	- 16,9 %

Tableau n° 46 : Evolution 2012/2013 du volume des offres d'emploi
selon les grands secteurs d'activité
Source : Pôle Emploi

Comme les deux tableaux précédents le montrent, la baisse constatée des offres d'emploi affecte tous les types de contrats et tous les secteurs d'activité. Concernant les types de contrats, les offres d'emploi de nature précaire restent dominantes et représentent plus des 2/3 des propositions. En ce qui concerne les secteurs d'activité, les évolutions sont partout orientées à la baisse en particulier dans le domaine de l'industrie.

III.7. L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS CONTRE LE CHOMAGE

Dès la fin des années 1970, les pouvoirs publics ont mis en œuvre un ensemble de mesures sociales ou de formation pour lutter contre le chômage. Depuis une dizaine d'années, cet ensemble de mesures s'adresse plus particulièrement aux jeunes et aux chômeurs de longue durée, conjointement ou le plus souvent alternativement. Il s'agit, notamment pour ces deux catégories de demandeurs

d'emploi de disposer d'une formation qualifiante et de possibilités nouvelles d'insertion dans la vie active. Par ailleurs, ces dispositifs, quelle que soit leur efficacité, ont également un objectif de cohésion sociale ;

Secteurs	2013	Variation 2012/2013	
		En nombre	En %
Secteur marchand	26 850	- 750	- 3
Secteur non marchand	11 600	+ 650	+ 6
Reclassements et retraits d'activité	3 700	+ 500	+ 15
Entrées en formation	17 700	- 600	- 3
Total	59 850	0	0

Tableau n° 47 : Récapitulation des politiques en faveur de l'emploi exprimées en nombre de bénéficiaires pour 2013

Source : DIRECCTE

Comme le tableau ci-dessus le montre, les politiques de l'emploi mises en œuvre en 2013 ont affecté un nombre stable de bénéficiaires, en l'occurrence 59 800.

En ce qui concerne les actions développées dans le cadre du secteur marchand, les aides à l'emploi déployées ont eu un moindre impact que l'année passée. Pratiquement toutes ainsi ont enregistré des baisses (apprentissage - 7 %, contrats de professionnalisation - 8 %, services à la personne - 500 bénéficiaires)... Seuls les nouveaux dispositifs (emplois d'avenir et contrats de génération) ont partiellement joué un rôle de compensation. Globalement, comme l'indique le tableau ci-après proposé, une régression de 4 % a été observée. Bien entendu, la conjoncture économique n'est pas étrangère à ces résultats.

Types d'aide	Entrées 2012	Entrées 2013	Evolution annuelle	
Contrats Uniques d'Insertion (CUI) - Contrats Initiative Emploi (CIE)	2 400	1 805	- 199	- 10 %
Emplois d'avenir	-	315	+ 315	-
Contrats de génération	-	307	+ 307	-
Aides aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprise	3 800	3 800 (e)	0	0
Exonérations 1 à 50 sal. Zones Prioritaires	180	137	- 43	- 24 %
Apprentissage (entrées en 1 ^{ère} année)	5 378	5 000 (e)	- 378	- 7 %
Contrats de professionnalisation	2 928	2 700 (e)	- 228	- 8 %
Associations intermédiaires (en ETP)	580	546	- 34	- 6 %
Associations de services à la personne (activité mandataire en ETP)	1 436	1 240 (e)	- 196	- 14 %
Associations de services à la personne (activité prestataire en ETP)	4 424	4 370 (e)	- 54	- 1 %
Entreprises de services à la personne (activités mandataire et prestataire en ETP)	680	630 (e)	- 50	- 7 %
Chèques emploi-service universel (en ETP)	6 013	5 800 (e)	- 213	- 4 %
Total	27 819	26 650 (e)	- 1 169	- 4 %

Tableau n° 48 : Les aides à l'emploi dans le secteur marchand en 2013

Source : DIRECCTE

En revanche, dans le secteur non marchand, grâce aux emplois d'avenir (1 169 contrats conclus en 2013), le bilan est plus satisfaisant puisque une hausse globale de 6 % des bénéficiaires (+ 650) est enregistrée, ce malgré un tassement des

Contrats Uniques d'Insertion (CUI) et des Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), l'ensemble étant marqué par une baisse de 5 % (505 bénéficiaires).

En ce qui concerne les reclassements et retraits d'activité, le contrat de sécurisation professionnelle a bénéficié à plus de 3 150 personnes et constitue la mesure la plus usitée dans ce domaine d'intervention.

IV. PROBLEMATIQUES ET EVENEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA BASSE-NORMANDIE EN 2013

IV.1. CULTURE - SANTE - SPORT

La Ministre de la Santé s'est engagée en fin d'année sur le fait « qu'il était indispensable que le CHU (de Caen) soit reconstruit » et que « la région de Basse-Normandie continuera d'être dotée d'un CHU ». Le coût de cette reconstruction est évalué comme se situant entre 500 et 700 millions d'euros. Plusieurs experts ont été nommés notamment pour ce qui concerne la question, délicate, du désamiantage.

Le Centre Sportif de Normandie (ex-CREPS) a été cédé à la Région pour l'euro symbolique. Il convient de rappeler que le coût de cette structure avait été évalué à 5,5 millions d'euros en 2010. Le Centre Sportif de Normandie sera officiellement propriété de la Région le 1^{er} janvier 2015. Entre autres, cet équipement dispose d'une capacité d'accueil de 236 lits, de trois gymnases, d'un stade d'athlétisme, de deux stades en herbe, d'un terrain de foot en synthétique, d'un dojo et d'un espace médical.

Les travaux de construction de la Bibliothèque Multimédia à Vocation Régionale (BMVR) ont été lancés. Il est prévu qu'ils s'achèvent courant 2016. Cette structure culturelle d'une surface totale de 11 000 m² sera dotée d'espaces de lecture, de consultation, d'un espace dédié plus spécialement aux enfants et d'un auditorium de 150 places.

Un protocole a fait de la Région et du Conseil Général de l'Orne les co-gestionnaires avec l'Etat du Haras du Pin. Pour donner à cette structure un nouvel élan, il est envisagé d'investir plusieurs dizaines de millions d'euros sur 10 à 15 ans.

IV.2. LES COMMUNICATIONS

La déviations de Loucelles (RN13) a été ouverte à la circulation en décembre 2013. Son coût global a été de 28,5 millions d'euros pour la réalisation de 2,5 km de 2 x 2 voies.

Parallèlement, le tronçon final de la RN174, reliant en 2 x 2 voies la RN13 et l'A84, a été mis en service. D'une durée de 10 ans pour un coût de 245 millions d'euros pour un linéaire de 50 km de voies rapides, ces travaux marquent l'achèvement du programme de désenclavement routier du département de la Manche.

La mise en service de la ligne à Très Haute Tension (THT) Cotentin-Maine est intervenue en 2013. D'une longueur de 163 km (414 pylônes) et d'un coût de 343 millions d'euros (dont 96 en mesures de compensation et d'accompagnement), cette ligne doit permettre d'écouler la production électrique du futur EPR de Flamanville et de conforter, entre autres, la desserte électrique d'une partie de la Bretagne.

L'année 2013 a été marquée par la remise du rapport élaboré par la Commission Mobilité 21. Ce document propose une hiérarchisation des 70 projets du Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT) établi en 2007 et qui prévoyait une dépense finale de 245 milliards d'euros sur 25 ans.

Parmi les différentes hypothèses de hiérarchisation, c'est la deuxième qui a été retenue sur la base de réalisation d'un montant de 30 milliards d'euros entre 2014 et 2030. Elle suppose cependant que l'Etat abonde le budget de l'AFITF (Agence de Financement des Infrastructures de Transport en France) de 400 millions d'euros par an.

L'année 2013 est également marquée par le lancement des études préalables à la DUP de Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN). Ces études porteront sur 3 segments prioritaires, à savoir : le tronçon Paris-Mantes, la liaison Mantes-Evreux et le nœud ferroviaire de Rouen.

Parallèlement, il est décidé de mettre en place un comité de pilotage chargé de coordonner les études menées par RFF. Il sera présidé par le Délégué Interministériel au Développement de la Seine.

A ce propos, l'axe Seine figure pour la première fois dans la nouvelle carte européenne des transports que la Commission Européenne a publiée fin 2013.

IV.3. ECONOMIE

D'ici 2015, le site de Blainville-sur-Orne de Renault Trucks construira les camions de la gamme distribution (10 à 26 tonnes) à moyenne distance, ce pour les marques Volvo et Renault Trucks. En concurrence avec l'usine située à Gand (Belgique), le site bas-normand a été retenu. Cependant, le début de l'année 2014 a été marqué par une baisse d'activité occasionnant du chômage technique et par l'annonce d'une diminution d'effectif concernant plus d'une centaine d'emplois.

Via la constitution d'une SEM, la Région et le Conseil Général de la Manche²⁷ ont racheté les bâtiments de l'abattoir AIM (400 salariés à Sainte-Cécile -50-), en difficulté. Précédemment, les mêmes collectivités s'étaient portées garantes pour des prêts bancaires à destination de cette même entreprise.

Les Constructions Mécaniques de Normandie (CMN) à Cherbourg ont emporté un contrat de 200 millions d'euros pour la construction de 30 navires dont 24 civils (essentiellement des chalutiers de 23,50 mètres). Tous ne seront pas réalisés sur le site cherbourgeois ; en l'occurrence, 8 unités y seront construites.

Dans le cadre du développement des Energies Marines Renouvelables (EMR), Ports Normands Associés (PNA) et Alstom ont conclu un accord pour la mise à disposition de nouvelles surfaces sur le port de Cherbourg pour développer une base industrielle pour les activités d'assemblage et de maintenance des fermes hydroliennes.

Dans cette même optique de développement des EMR, un accord industriel est intervenu entre GDF Suez, Voight Hydro (concepteur d'hydroliennes), CMN, Cofely

²⁷ Ainsi que la Caisse des Dépôts et Consignations et la communauté de communes de Villedieu-les-Poêles.

Endel et ACE (maintenance industrielle), la Région Basse-Normandie, le Conseil Général de la Manche et la Communauté Urbaine de Cherbourg. Cet accord donne corps au projet de réaliser d'ici 2016 une ferme hydrolienne expérimentale dans le Raz Blanchard (3 à 6 turbines de 3 à 12 Mgh).

Toujours dans le même domaine, Ouest Normandie Energies Marines, dont le rôle est de structurer le développement des EMR en Basse-Normandie, a jeté les bases d'une coopération avec l'Ecosse.

Enfin, un appel à projet pour l'installation de fermes hydroliennes au large des côtes normandes (Raz Blanchard) et bretonnes (Fromveur) a été ouvert. Chaque ferme sera subventionnée à hauteur de 30 millions d'euros et le tarif de rachat de l'électricité est fixé à 173 euros par MGW/h.

Dans le secteur agro-alimentaire, le groupe coopératif Agrial poursuit sa marche en avant. Il réalise à cet égard une fusion avec Eurial pour constituer le 2^{ème} groupe coopératif français dans le domaine laitier.

Enfin, à Caligny (Flers -61-), a été inauguré le Centre d'Essais Dynamiques au sein du CIRIAM. L'objet de ce centre d'essais est de valider des innovations dans le domaine de l'équipement automobile, de rechercher de nouveaux produits et de figurer en tant que support aux laboratoires publics et privés.

IV.4. INSTITUTIONNEL

Lancée dans le cadre du processus de Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), la réforme du cadre territorial d'exercice se poursuit, la nouvelle carte consulaire devant être définitive pour 2016. A fin 2013, il apparaît que la CCI du Pays d'Auge (Honfleur-Lisieux) rejoindrait les CCI du Havre et de Fécamp-Bolbec pour ne former en 2015 qu'une seule entité, en l'occurrence la CCI Seine-Estuaire. Le siège serait situé au Havre.

Les CCI d'Alençon et d'Evreux souhaitent également se rassembler. Les CCI de Cherbourg, Saint-Lô-Granville et Flers-Argentan ont passé un accord tendant à leur fusion d'ici 2016. Enfin, la CCI de Caen demeurerait inchangée.

V. LES INTERVENTIONS DES POUVOIRS PUBLICS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL

V.1. LES AIDES DU CONSEIL REGIONAL EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'année 2013 a été caractérisée par une augmentation globale des interventions du Conseil Régional tant au plan des aides octroyées au titre de l'économie que de celles relatives à l'accompagnement et à l'incitation à l'innovation.

En ce qui concerne l'innovation, 5,8 millions d'euros d'aides ont été crédités soit 3,7 millions pour les projets innovants (85 dossiers en 2013) et 2,1 millions pour le soutien à l'animation. Le nombre de dossiers a globalement crû de 30 % par rapport à 2012, ce grâce notamment aux aides accordées dans le cadre de la convention BPI-Région.

En ce qui concerne les aides consenties à l'économie régionale, 18,5 millions d'euros ont été crédités au bénéfice de 166 dossiers, soit une croissance de plus de 60 % par rapport à l'année 2012. Cette augmentation s'explique par des demandes en augmentation sur l'Avance Régionale aux Entreprises (ARE), la Prime Régionale à la Création d'Entreprise (PRCE) et le Fonds Régional de Garantie BPI France-Région.

Plus précisément, l'Avance Régionale aux Entreprises (ARE) a représenté en 2013 un budget de 8,83 millions d'euros (+ 48 %) pour 23 dossiers (+ 22 %). Une accentuation de cette aide au bénéfice des ETI a été observée. Le budget ARE est passé de 6 millions d'euros en 2012 à 9 millions d'euros en 2013. La Prime Régionale à la Création d'Entreprise (PRCE) a représenté en 2013 un budget de 1,06 million d'euros (+ 54 %) pour 18 dossiers (+ 38 %). Ce dispositif a permis d'aider 414 emplois en 2013 contre 176 en 2012.

En matière d'aide à l'exportation, les Appels à Projets en faveur de l'Exportation (APPEX) ont représenté un budget de 0,6 million d'euros au profit de 19 entreprises soit - 23 % en crédits alloués et - 5 % en nombre de dossiers par rapport à 2012.

V.2. LES BUDGETS DE LA REGION ET DES DEPARTEMENTS

Dépenses totales	2002	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Calvados	451,0	627,8	647,7	653,0	658,0	657,0	679,0	718,1	744
dont investissement	31,0 %	28,9 %	26,5 %	24,0 %	21,4 %	19,7 %	20,0 %	21,4 %	22,0 %
Manche	340,0	446,0	481,0	500,0	528,0	517,0	521,0	543,5	555
dont investissement	34,7 %	28,7 %	29,3 %	26,0 %	22,4 %	19,9 %	21,9 %	18,9 %	19,5 %
Orne	310,0	310,0	323,0	332,2	335,0	362,0	373,0	378,1	363
dont investissement	27,7 %	31,0 %	29,9 %	31,4 %	20,9 %	27,1 %	27,1 %	26,2 %	20,7 %
Conseil Régional	401,0	520,0	538,0	631,0	685,0	739,7	661,7*	748,1*	715
dont investissement	60,8 %	46,0 %	39,3 %	36,7 %	40,7 %	30,6 %	31,0 %	33,3 %	38,5 %

* Dont opérations financières 15 millions d'euros en 2011 et 40 millions d'euros en 2012

Tableau n° 49 : Les budgets primitifs (exprimés en millions d'euros et en part consacrée à l'investissement) de la Région et des Départements depuis 2002